



La Pornographie: un Divertissement Inoffensif ou une Incitation au crime ?

Rapport réalisé par la

FÉDÉRATION DES FEMMES **POUR LA PAIX MONDIALE**

<<On asservit les peuples plus facilement avec la pornographie qu'avec des miradors>>.

Alexandre Soljenitsyne

1. [La fausse et désastreuse théorie de la <<catharsis>> des années 60-70](#)
2. [Le bilan des années 90](#)
3. [La pornographie est une drogue](#)
 1. [L'intoxication pornographique](#)
 2. [Drogue dure ? drogue douce ?](#)
4. [La pornographie détruit les familles](#)
 1. [La pornographie hyper-érotise les relations conjugales et même parentales \(inceste\)](#)
 2. [La pornographie, en créant une vie sexuelle purement mentale, fantasmée et surréaliste, détruit la vocation relationnelle de la sexualité](#)
 3. [La pornographie, qui montre une sexualité anonyme, encourage l'adultère](#)
 4. [La pornographie encourage une sexualité violente qui va s'exprimer dans le couple](#)
5. [La pornographie est une incitation à la violence sexuelle et au viol](#)
 1. [Le Rapport Meese](#)
 2. [Rapport au Parlement Européen sur la pornographie](#)
 3. [Témoignage de Ted Bundy, violeur et meurtrier de 28 jeunes filles](#)
 4. [L'augmentation du nombre de violeurs mineurs](#)
6. [La pornographie s'attaque aux enfants](#)
 1. [Parce que la pornographie infantile \(Kiddy-porn\) est le produit de luxe de la pornographie.](#)
 2. [Parce que les enfants sont les victimes privilégiées des abuseurs sexuels intoxiqués à la pornographie](#)
 3. [Parce que les enfants sont profondément perturbés par les images sexuelles auxquelles ils sont confrontés tous les jours dans la rue et à la télévision](#)
7. [La pornographie entretient l'esclavage sexuel](#)
 1. [La prostitution](#)
 2. [Le tourisme sexuel](#)
8. [La complicité et l'hypocrisie des médias](#)
 1. [La tarte à la crème de la liberté d'expression](#)
 2. [L'imposture des sexologues et des sondages](#)
 3. [L'hypocrisie du Minitel rose](#)
9. [La télé pornographique](#)
10. [Hollywood, l'usine à poison](#)
11. [La publicité : l'éloge des <<sept péchés capitaux>>](#)
12. [Conclusion : la dictature du sexe](#)
 1. [Le sexe comme pouvoir](#)
 2. [Le sexe comme pseudo-religion](#)
 3. [L'éducation sexuelle comme nouveau catéchisme](#)
 4. [La société dépressive](#)

5. [Du sexe libéré au transsexualisme](#)
 13. [La fin d'une civilisation ?](#)
 14. [Qui est responsable ?](#)
 1. [Les corrupteurs](#)
 2. [Les corrompus](#)
 3. [Que devons-nous faire ?](#)
 15. [Les ressources de la loi contre les pornographes](#)
 1. [Textes punissant les outrages aux bonnes moeurs par voie de presse](#)
 2. [Textes relatifs à la protection de la jeunesse](#)
 3. [Textes de police, à la disposition des maires ou des autorités locales](#)
-

1. La fausse et désastreuse théorie de la <<catharsis>> des années 60-70

Dans les années soixante-dix, aux Etats-Unis, la *Commission sur l'Obscénité et la Pornographie* avait conclu non seulement que la pornographie n'est pas dangereuse, mais qu'elle a même un rôle positif, comme exutoire aux fantasmes d'agressivité sexuelle. Elle peut déculpabiliser la sexualité, disait le rapport, et jouer un rôle éducatif. D'une manière plus détaillée, les conclusions étaient :

1. Aucun problème social ne peut résulter de la pornographie ;
2. La production et la distribution de pornographie adulte devraient être dépenalisées ;
3. Il n'est pas utile d'interdire aux enfants l'accès à la pornographie ;
4. La pornographie peut être un bon matériau pour l'éducation sexuelle ;
5. La pornographie a un effet <<cathartique>> sur le voyeur et peut donc servir à des fins thérapeutiques pour les criminels sexuels.

Cette théorie pseudo-scientifique de la <<catharsis>> fut lancée par Seymour Feshbach dès 1955 aux Etats-Unis. Elle est aujourd'hui abandonnée par l'ensemble des sociologues, y compris par son auteur (Feshbach y renonça en 1967).

Malgré le fait que le Sénat américain rejeta comme insuffisamment fondé le rapport de cette commission par un vote à 60 contre 5, il fut constamment cité dans toutes sortes d'occasions, par les médias aussi bien que par les avocats défenseurs des pornographes. Il faut remarquer qu'en 1970, la pornographie se limitait à la pornographie dite douce, représentant surtout des corps nus de femmes, et non pas des actes sexuels. On ne trouvait encore que très peu de *hard-core* sur le marché.

Mais, à la faveur de ce rapport complaisant, il y eut un éclatement, dans les années 70, de l'obscénité aux USA. Quelques chiffres ne seront pas de trop pour nous aider à saisir l'ampleur du phénomène. En 1983, on comptait déjà quelques 80 revues du genre *Playboy* ou *Penthouse* ; 18 000 points de vente pour des publications obscènes ; 800 théâtres pour adultes, et douze chaînes de télévision pornographiques. Quel fut le résultat, aux Etats-Unis, de cette massification de la pornographie ? Le premier résultat fut une escalade très rapide dans le sens de la déviation et de la perversion sexuelles. Le nu intégral est, en effet, rapidement devenu banal. C'est ensuite la représentation d'accouplements normaux qui est frappée d'insignifiance, de fadeur.

Pour continuer à susciter un trouble et un émoi chez le consommateur, il devient nécessaire de lui offrir une représentation aussi crue que possible des fantasmes les plus obscurs : triolisme, sadomasochisme, sodomie, pédophilie, biophilie (relation sexuelle avec des animaux), pour ne citer que les plus raisonnables. Par des cris et des grimaces exprimant une jouissance extrême, les acteurs auront vite fait de dévaluer, aux yeux du consommateur, une sexualité plus classique.

Une première analyse très simple permet immédiatement de comprendre la grossière malhonnêteté de l'argument selon lequel les images pornographiques n'ont pas d'influence négative sur les comportements. On peut reprendre la remarque pleine de bon sens que fait Michael Medved dans son livre *Hollywood versus America*, où il dénonce les méfaits de la violence et du sexe au cinéma. Aux producteurs et distributeurs de films, qui persistent

à nier l'effet de leurs images sur les comportements, Medved répond très justement :

<<Hypocrisie ! Comment des gens qui investissent des sommes considérables et beaucoup de talent dans des spots publicitaires de 30 à 60 secondes, persuadés, à juste titre, de leur impact sur les masses, pour vanter un homme politique ou une nouvelle marque de bière, peuvent-ils affirmer n'avoir aucune influence sur ce même public avec un film de 120 minutes ?>>[\[1\]](#)

Tous les professionnels de l'image connaissent en effet le pouvoir suggestif de l'image. Est-ce que montrer une belle voiture a un effet de catharsis, c'est-à-dire dispense le spectateur d'en acheter une en lui donnant une satisfaction mentale suffisante ? Non. Au contraire, cela l'incite à acheter, à passer à l'acte. Sinon, les publicistes se garderaient bien d'utiliser ces méthodes. D'autre part, **le sexe et l'érotisme, qui font appel aux émotions les plus fortes et les moins contrôlées de l'homme, ont le pouvoir d'incitation le plus fort.** C'est pourquoi les publicistes s'en servent abondamment pour vendre n'importe quoi.

Or, aujourd'hui, l'image érotique et pornographique est omniprésente. Les médias, les publicistes et les producteurs de l'audiovisuel font tous appel à elle car elle est le moyen le plus sûr de vendre. Personne ne peut échapper à son spectacle journalier, même pas les enfants. Ne serait-ce que par son pouvoir subliminal, une image peut influencer durablement le psychisme même si elle n'est pas mémorisée consciemment. Que dire donc de l'influence des milliers d'images et de messages sexuels que chacun reçoit à longueur de journée ? Que dire de l'influence de ces images sur nos enfants, dont on connaît la perméabilité psychique ?

Non seulement l'érotisme, mais la pornographie même est de plus en plus banalisée, y compris ses formes les plus perverses comme le sadomasochisme. Les actrices de pornographie sont interviewées à la télé ; elles écrivent des livres, comme Brigitte Lahaye qui publia ses mémoires sous le titre *Moi, la scandaleuse* et fut invitée à ce titre à l'émission littéraire *Apostrophe* ; elles se font même élire député, comme Moana Pozzi en Italie. Si l'on glorifie les actrices et les acteurs porno, pourquoi pas les producteurs de films porno, qui sont des proxénètes mafieux ? Que penser d'une société qui donne la parole aux promoteurs du vice ?

Il ne semble plus y avoir de limites à la décence dans les médias. La confusion des valeurs est telle que l'on voit des hommes d'Eglise, comme Monseigneur Gaillot, évêque d'Evreux, censé défendre les valeurs morales et le respect de la dignité humaine, donner des interviews dans *Lui*, *Playboy*, *Penthouse* et le magazine homosexuel *Gai Pied Hebdo*.

Notre ex-ministre de la Culture, Jack Lang, donne régulièrement des interviews dans *Gai Pied Hebdo*, revue homosexuelle qui se situe constamment à la limite de l'illégalité en faisant la promotion de la pédophilie. A propos de la pornographie, Monsieur Lang a déclaré sur *Europe 1* : <<C'est une forme d'art comme une autre, et il faudrait la développer>>. [\[2\]](#)

2. Le bilan des années 90

Vingt à trente ans après le début de la légalisation de la pornographie, soutenue par les prophètes de la révolution sexuelle et les experts en sexologie, la pornographie a pris une ampleur extraordinaire.

Peu de gens n'en ont pas subi les effets d'une manière ou d'une autre, et une clientèle très nombreuse la consomme à haute dose. Les chiffres d'affaires du marché du sexe ne trompent pas. Une enquête rapportée dans le rapport officiel de 1993 sur <<*Les comportements sexuels en France*>> montre que **47% des hommes avouent avoir vu au moins un film pornographique**, 47% avouent avoir déjà lu un journal pornographique, et 10% avouent avoir utilisé le Minitel rose. Les pourcentages pour les femmes sont 23%, 19% et 3%. Pour les 18-19 ans, les pourcentages sont 57%, 46% et 17%. [\[3\]](#) La question n'a pas été posée aux mineurs et pourtant, il serait intéressant de savoir combien d'enfants ont déjà ouvert un magazine pornographique, ou même ont regardé les vidéos porno de leurs parents. Tout adulte connaît la rémanence des images sexuelles dans le psychisme, c'est-à-dire leur tendance à s'incruster profondément dans la mémoire ; mais cet impact est encore plus grand chez les enfants, et l'on sait que les scènes sexuelles ont sur les enfants un caractère traumatique.

Tous les experts, aujourd'hui, dressent un bilan très négatif de la pornographie. Nous allons citer en particulier deux rapports importants, l'un américain et datant des années 80, le *Report Meese*, et l'autre datant de 1994 et émanant du Parlement Européen. Malheureusement, malgré ces rapports, rien n'est fait pour enrayer ce mal, qui prolifère au contraire de manière croissante.

L'une des raisons est que la pornographie est devenue un marché florissant et que des intérêts très importants y sont impliqués. La pornographie est un marché lucratif. En Allemagne en 1992, le chiffre d'affaires global rien que pour le commerce des vidéos cassettes pornographiques s'élevait à près d'1 milliard de DM.[\[4\]](#) Aucun magasin de location de vidéocassettes ne peut aujourd'hui survivre sans proposer de la pornographie, puisque celle-ci représente près de **40% du marché de la vidéo**. Et, après le sexe, ce sont les films d'horreur et de violence qui se louent le plus. On estime qu'il se vend environ **1,5 million de vidéos pornos chaque année en France**.[\[5\]](#)

Or, il est notoirement connu que **le marché de la pornographie est contrôlé par les mêmes criminels qui contrôlent le marché de la prostitution et de l'esclavage sexuel**. Comment pourrait-il en être autrement ? Ces groupes sont d'ailleurs souvent les mêmes que ceux qui contrôlent le marché de la drogue.

Ce marché, aujourd'hui, est entièrement banalisé et légal. Par exemple, à Copenhague au Danemark, un salon de la pornographie, le Salon *Erotica 2000*, attire des milliers de gens. Il reçoit même des subventions du ministère de la Santé, sous réserve qu'on y encourage les méthodes de prévention contre le Sida.[\[6\]](#)

3. La pornographie est une drogue

a/ L'intoxication pornographique

La sexualité est quelque chose qui touche les couches profondes de la personnalité. On ne peut donc pas la traiter comme un simple divertissement inoffensif. De nombreuses études ont montré que la pornographie agit comme une drogue très puissante sur les hommes.

Dans une entrevue à *France-Soir*, le Docteur René Salinger, neuropsychiatre, explique l'influence de la pornographie :

<<Sur des personnalités mal ficelées, la violence et la pornographie peuvent servir de modèles de comportement [...] Car la puissance de l'image est telle qu'elle vient se substituer à la pensée [...]. Dans tout ce qui est strictement visuel, on n'a plus à se représenter les choses, elles glissent en vous pour fonctionner comme un modèle>>.

Le premier résultat de l'idéologie pornographique est de déstabiliser peu à peu les rapports naturels de l'homme avec sa propre sexualité. La sexualité finit par devenir une fin en soi, comme la drogue ; elle engloutit peu à peu le consommateur dans la spirale de la dépendance. La pornographie crée de nouveaux besoins, de nouvelles curiosités et, ce faisant, elle incite ses adeptes à abandonner une sexualité normale.

Patrick Carnes, fondateur de l'association *Sex Addicts Anonymous*, affirme qu'**entre 7 et 14 millions d'Américains souffrent du syndrome de la dépendance au sexe**. Dans la majorité des cas, il s'agit de consommateurs de pornographie qui deviennent progressivement clients de la prostitution. De nombreux maris et pères de famille contactent cette association après avoir pris conscience que leur vice détruit leurs rapports avec leurs femmes et leurs enfants. En effet, ces hommes sont tellement mentalement conditionnés par l'imagerie pornographique que leurs fantasmes de violence sexuelle envahit leurs rapports familiaux. Dans d'autres cas, ils perdent au contraire tout intérêt affectif pour leur femmes et leurs enfants.

b/ Drogue dure ? drogue douce ?

Puisque la pornographie est une drogue, la différence entre pornographie douce et pornographie dure est à

rapprocher de la différence entre drogue douce et drogue dure. La drogue douce est, dans de nombreux cas, la porte vers la drogue dure. De même, **la pornographie douce (*Lui, Playboy, etc.*) est la porte vers la pornographie dure, qui est elle-même la porte vers la criminalité sexuelle**. Du reste, la différence entre pornographie douce et dure tend à disparaître puisque des magazines en vente dans les kiosques, comme *Penthouse*, montrent des scènes de rapports sexuels avec gros plan sur les organes sexuels, et appartiennent donc à ce qui était jadis (il y a seulement quelques années) réservé aux magasins spécialisés. La pornographie sadomasochiste est également maintenant très banalisée et s'affiche sur les couvertures de magazines et les placards publicitaires. Quant à la pornographie douce, jadis la spécialité des magazines dits *de charme*, elle est aujourd'hui omniprésente, dans le cinéma et la publicité. Dans les grandes villes, tout le monde en consomme des doses non négligeables chaque jour, à moins de se priver de télévision, de cinéma et de marcher dans la rue en regardant ses chaussures.

4. La pornographie détruit les familles

La sexualité est une chose très sérieuse. Elle touche aux couches les plus profondes de l'être humain. Par conséquent, tout ce qui touche à la sexualité ne peut jamais être traité légèrement. L'idée que la sexualité peut faire l'objet d'un divertissement inoffensif est une grave erreur. Le propre d'un divertissement, c'est de ne pas avoir de conséquences profondes sur le psychisme. Or, toute activité sexuelle, même purement mentale, affecte profondément le psychisme, et ce de manière durable.

Pour comprendre pourquoi la pornographie contribue beaucoup à la destruction des couples et des familles, il ne suffit pas de constater ses dégâts, comme nous venons de le faire. Il faut aller plus loin dans notre compréhension des mécanismes psychiques liés à la pornographie.

a/ La pornographie hyper-érotise les relations conjugales et même parentales (inceste)

En effet, l'accoutumance à l'érotisme et la pornographie a tendance à hypertrophier la pulsion sexuelle, qui devient alors constamment susceptible d'être éveillée. L'homme drogué à la pornographie, douce ou dure, projette ses fantasmes sexuels sur tout ce qu'il rencontre. Le plus grave est le cas de pères de famille. Non seulement il projette ses fantasmes sur sa femme, mais bien souvent son attachement affectif envers ses enfants s'érotise. C'est pourquoi de nombreux pères de famille qui consomment de la pornographie en viennent à abuser sexuellement de leurs enfants.

b/ La pornographie, en créant une vie sexuelle purement mentale, fantasmée et surréaliste, détruit la vocation relationnelle de la sexualité

La sexualité est essentiellement une activité relationnelle. Elle est toujours une relation entre une personne et une autre. La pornographie, tout comme l'érotisme en général, est une relation entre moi et une personne imaginaire, une personne de papier ou d'écran de télévision. C'est donc une sexualité fantasmée, c'est-à-dire une relation purement mentale avec un fantasme. On peut dire également que c'est une sexualité narcissique ou encore masturbatoire, c'est-à-dire une relation sexuelle avec soi-même. La pornographie accentue ce phénomène car elle est la représentation d'un plaisir sexuel totalement irréel, qui n'existe pas dans la réalité, et que l'homme ne peut pas satisfaire d'une manière réelle. Il se coupe donc de la réalité et ne vit qu'au niveau du fantasme. Lorsqu'une personne développe une accoutumance à la pornographie, toute sa vie sexuelle se métamorphose : de relationnelle, elle devient fantasmatique. Un tel homme devient incapable de vivre sa sexualité comme un acte d'amour entre lui et sa conjointe. C'est pourquoi il perd tout désir vis-à-vis de sa femme et petit à petit détruit son couple. S'il n'a pas encore de famille, il détruit son potentiel d'époux.

De nombreux témoignages cités par le rapport Meese (voir plus loin) confirment que la pornographie mène le consommateur à une désagrégation quasi-schizoïde de la sexualité : tétanisé par ses lectures et spectacles pornographiques, l'homme s'enferme peu à peu dans un univers masturbatoire, perdant tout intérêt pour son épouse, ses enfants, les responsabilités de la vie familiale et affective. La pornographie est à l'origine,

directement ou indirectement, de nombreux divorces. Elle favorise la progression de l'homosexualité, de la bisexualité, de la sodomie, de la prostitution, et donc contribue à la progression du Sida.

c/ La pornographie, qui montre une sexualité anonyme, encourage l'adultère

En effet, les fantasmes nourries par la pornographie sont des fantasmes de relations sexuelles adultères. Pire, le désir qui s'y trouve exacerbé est celui de l'anonymat complet : avoir une relation avec une ou plusieurs femmes totalement inconnues, sans aucun respect de ces femmes comme personnes, mais avec le plaisir pervers de les traiter comme objet. Ce fantasme, qui ne peut être satisfait avec sa propre femme que l'on connaît bien, amène des maris à rechercher des relations adultères. Plus fréquemment, c'est vers le marché de la prostitution qu'ils se tournent, ajoutant au fait de tromper leur femme le fait d'épuiser les ressources économiques de leur foyer.

Le développement, ces dernières années, de la pornographie homosexuelle, n'est pas pour rien dans le développement de la prostitution homosexuelle, ou de l'homosexualité tout court. Le Docteur Roger Henrion, spécialiste du Sida, révélait dans une interview :

<<Il a fallu que j'atteigne la soixantaine et quarante ans de carrière pour réaliser, avec l'apparition du Sida, le nombre étonnant d'hommes mariés qui avaient eu des relations homosexuelles. [...] Evidemment, ces hommes, qui ont une vie sociale rangée, sont insoupçonnables>>. [7]

d/ La pornographie encourage une sexualité violente qui va s'exprimer dans le couple

Toute expérience sexuelle, même mentale, laisse une empreinte psychique très forte. C'est pourquoi les souvenirs d'images sexuelles sont extrêmement vivaces. Dans le cas de ma vie sexuelle avec la personne à qui j'ai voué ma vie, cette très forte mémorisation des émotions liées à la sexualité contribue à consolider l'amour et l'attachement affectif entre les époux. Cependant, dans le cas de l'érotisme et de la pornographie, les souvenirs tendent à interférer avec ma vie sexuelle, ce qui a pour conséquence que ma relation avec la personne que j'ai choisi pour partager ma vie va être influencée par ces images et ces fantasmes : je vais inconsciemment et irrésistiblement projeter sur elle ces images et ces fantasmes. Le problème est d'autant plus grave que j'ai en moi des images pornographiques impliquant la violence et l'humiliation sexuelle, mais toute forme d'érotisme, même "doux", a le même effet.

On parle beaucoup, ces derniers temps, de la "*prostitution conjugale*", c'est-à-dire de relations entre maris et femmes où le sexe est un instrument de pouvoir. Récemment, l'affaire Lorena Bobbitt a fait grand bruit aux Etats-Unis. Cette jeune femme, régulièrement humiliée et agressée sexuellement par son mari, l'a, dans un geste de folie, castré. Reconnaisant ses circonstances atténuantes, les juges l'ont acquitté, et l'opinion publique l'a également largement soutenue. La raison est que la violence et l'abus sexuel dans les mariages est chose courante. De nombreux maris, intoxiqués à la pornographie, projettent sur leurs femmes les fantasmes dont ils sont abreuvés.

5. La pornographie est une incitation à la violence sexuelle et au viol

a/ Le Rapport Meese

En 1986, le rapport de la *Commission Meese sur la Pornographie*, commandé par le gouvernement américain et publié par le *Département Fédéral de la Justice des Etats-Unis*, faisait le point sur l'influence de la légalisation de la pornographie sur la criminalité sexuelle aux Etats-Unis. Ce rapport montre le rôle central de la pornographie dans le développement de la violence sexuelle. [8] Des statistiques montrent une nette augmentation des viols dans les Etats où la pornographie est la plus tolérée et la plus répandue.

Selon une enquête faite dans les prisons, **77% des pédophiles ayant molesté des petits garçons et 87% de ceux qui ont molesté des petites filles ont avoué le rôle déterminant de la littérature pornographique sur leurs pensées et leurs comportements.** D'autre part, Ken Lanning, spécialiste de la pornographie au FBI, a

révélé devant la commission Meese que lorsque des policiers perquisitionnent chez un délinquant sexuel, ils trouvent presque toujours chez lui une abondance de matériel pornographique. Un rapport de la police du Michigan montre que **dans 40% des crimes sexuels, le criminel a avoué avoir utilisé du matériel pornographique juste avant de passer à l'acte.**

Des enquêtes faites sur des groupes d'étudiants par la commission Meese ont montré qu'une consommation assez massive de matériel pornographique modifie l'image que l'on se fait de la femme et rend indulgent vis-à-vis du viol.

Mais sans doute avons-nous la preuve la plus définitive, et la plus terrifiante, de l'enchaînement qui conduit inéluctablement du sexe à la violence dans ce que l'on appelle, outre-Atlantique, le *snuff*. Ce vocable désigne des films pornographiques où les actrices, après avoir été humiliées de la plus abjecte manière, sont littéralement exterminées en direct. Plusieurs scandales ont déjà éclaté, avec la découverte de cadavres ensevelis près des lieux où ces horribles massacres avaient été filmés.

Sachant tout cela, comment nier le rôle prépondérant de la pornographie dans l'augmentation vertigineuse de la criminalité sexuelle dans les pays développés. Rappelons qu'en France, entre 1985 et 1990, le nombre des plaintes pour viol a augmenté de 62%, ce qui représente un taux de croissance annuel de 9%. Selon le rapport sur *Les comportements sexuels en France* de 1993, **environ 1 femme sur 20 (5%) dit avoir été victime de rapports sous la contrainte.** Pour les femmes entre 20 et 34 ans, le taux est de 7%. **Dans 77% des cas, cette agression sexuelle eut lieu avant 18 ans ; dans 67% des cas avant 15 ans ; dans 25% des cas avant 12 ans. Tous ces chiffres ont doublé en 20 ans.**^[9] Un autre rapport spécialisé sur <<*Les enfants victimes d'abus sexuels*>>, donne des pourcentages encore plus élevés : selon ce rapport, en France 7,8% des femmes et 4,6% des hommes déclarent avoir subi un ou plusieurs abus sexuels avant l'âge de 18 ans.^[10]

Aux Etats-Unis, il y a eu un accroissement de 526% des viols entre 1960 et 1986. Elisabeth Holzman, Procureur Général de Brooklyn, écrivait en mai 1989 dans le *New York Times* :

<<La violence sexuelle contre les femmes fait rage. Plus de 3.400 femmes porteront plainte pour viol cette année à New York et plusieurs milliers d'autre seront violées sans porter plainte. **Selon le FBI, une femme est violée toute les six minutes aux Etats-Unis. Une femme sur dix sera violée dans sa vie**>>.^[11]

Elle ajoute qu'une enquête a montré qu'un homme sur douze avoue son implication dans un viol, sans pour autant se considérer comme un violeur.

b/ Rapport au Parlement Européen sur la pornographie

Le 23 septembre 1993 s'est tenu au Parlement Européen une séance spéciale sur le problème de la pornographie, avec communication du <<*Rapport de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures sur la pornographie*>>. Tout comme le Rapport Meese, la commission du Parlement Européen reconnaît que :

<<la consommation massive de pornographie dite "sans violence" influence, chez les personnes interrogées, leur attitude à l'égard du viol dans la mesure où ce délit est considéré comme moins grave>>.^[12]

Le rapport de la commission du Parlement Européen conclue :

<<**La pornographie est une forme de violence sexuelle exercée contre les femmes lorsqu'elle banalise une image de la femme stéréotypée, glorifiant la violence** et/ou avilissante et lorsqu'elle porte ainsi atteinte aux conditions et à la qualité de vie des femmes, voire méprise leurs droits élémentaires>>.

Le Point du 24 octobre 1988 rapportait le témoignage d'un policier de la *Brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP)*, l'ancienne Brigade Mondaine :

<<Les scènes de violence sexuelle vues à la télévision peuvent conduire à une banalisation du viol.

Aujourd'hui, il arrive souvent qu'un violeur s'étonne, lors d'un interrogatoire, du fait que le viol soit puni par la loi. La télé, d'une certaine façon, amorce une banalisation qui passe par la mort de l'interdit>>. [13]

En conclusion, **il est clairement établi que l'augmentation des agressions sexuelles est liée de manière complexe à l'accroissement de la pornographie.** L'emploi de jeunes femmes dans des postures humiliantes pour la jouissance masculine est un facteur induisant à la fois une plus grande acceptation de la violence sexuelle et une insensibilité aux conséquences qu'elle entraîne.

c/ Témoignage de Ted Bundy, violeur et meurtrier de 28 jeunes filles

Le témoignage d'un grand criminel, Ted Bundy, exécuté sur la chaise électrique à Starks, dans l'Etat de Floride, le 24 janvier 1989, pour le viol et l'assassinat de 28 jeunes femmes, éclaire de manière saisissante les dommages irréparables causés par l'accoutumance pornographique. Dans une interview filmée à la veille de son exécution, ce jeune homme d'allure avenante décrit la spirale fatale dans laquelle il s'est trouvé entraîné.

<<Cela est arrivé par étapes, graduellement. D'abord je suis devenu un fervent de la pornographie et je l'ai considérée comme une sorte de pente ; je voulais voir des sortes de matériels toujours plus violents, plus explicites, plus descriptifs. Comme une drogue, vous conservez une excitation insatiable jusqu'à ce que vous atteigniez un point où la pornographie ne peut plus aller plus loin. Vous atteignez ce point où l'on saute le pas quand vous vous demandez si le fait de passer à l'acte à ce moment-là vous apportera plus que seulement de le lire et de le regarder>>. [14]

Parmi tous les criminels sexuels qu'il rencontra en prison, dit-il, tous avaient été profondément influencés et conditionnés par une accoutumance à la pornographie.

d/ L'augmentation du nombre de violeurs mineurs

L'effet de la pornographie est d'autant plus fort sur les enfants et adolescents, qui sont plus réceptifs aux images. C'est pourquoi on observe aujourd'hui, dans tous les pays d'Europe, une augmentation très nette du nombre de **violeurs mineurs**. Pour la seule ville de New York, il y avait eu en un an une augmentation de 27% des arrestations de violeurs de moins de 18 ans, et une augmentation de 200% des arrestations de violeurs de moins de 15 ans. [15]

Dans l'émission *La marche du siècle* du mercredi 22 septembre 1993, une jeune femme témoignait avoir été violée par quatre adolescents de 16 ans. Pas un instant, au cours de cette émission, fut levée la question : pourquoi des adolescents en viennent-ils à ces extrêmes ? En Bretagne, pendant l'été 1991, une fillette de 14 ans a été violée, de façon répétitive et pendant deux mois, par un groupe de onze garçons, dont huit étaient mineurs. Ces garçons n'étaient pas des jeunes à l'abandon. Plusieurs appartenaient à des familles solides. Comment ont-ils pu, jour après jour, agresser cette enfant en la menaçant de mort si elle parlait, jusqu'à ce qu'elle fit une fugue pour échapper à son cauchemar, et que, retrouvée par les gendarmes, elle se décide à parler ? Tout simplement parce que certains d'entre ces garçons avaient des cassettes vidéo porno, qu'ils passaient et repassaient.

En conclusion, il est important de mettre en évidence le rapport qui existe entre la vente de magazines pornographiques dans les kiosques et les supermarchés et le développement de la criminalité la plus barbare. La pornographie est liée au crime à ses deux extrémités : du côté des vendeurs, qui ne sont autres que les proxénètes et les violeurs d'enfants, et du côté des consommateurs, qui sont attirés, d'abord mentalement puis physiquement, dans le cycle infernal de la sexualité violente et meurtrière.

6. La pornographie s'attaque aux enfants

a/ Parce que la pornographie infantine (Kiddy-porn) est le produit de luxe de la pornographie.

Le rapport Meese montre que la pornographie n'est pas un problème qui concerne uniquement les adultes,

puisqu'il existe 260 publications de pornographie infantine aux Etats-Unis. La commission Meese rapporte que la stratégie usuelle pour utiliser des enfants comme matériel pornographique est de les forcer d'abord à regarder à haute dose des films pornographiques avant de les faire imiter devant la caméra ce qu'ils ont vu. Dans une majorité de cas, les parents sont complices de ces pratiques.

La commission Meese entendit le témoignage de certaines victimes de la pornographie. Par exemple, Mary Steinman :

<<Mon abus commença à l'âge de trois ans. Mon père gardait des valises entières de magazines pornographiques... et les utilisait pour se donner des idées... J'ai eu mes mains attachées, mes pieds liés au ruban adhésif, ma bouche bâillonnée Cela a continué jusqu'à ce que j'ai quinze ans>>.

Une autre femme expliqua que son mari perdit tout intérêt envers elle, et finit par briser son mariage parce qu'il fréquentait les *peep shows*.^[16]

Les données suivantes ont été rapportées et confirmées par la Commission du Parlement Européen sur la pornographie. Les experts de la police criminelle estiment qu'**en Allemagne de l'Ouest, 130.000 enfants sont contraints chaque année par leurs propres parents ou par des proches à participer à la production de matériel ou de spectacles pornographiques**.^[17] La pornographie infantile représente environ 1% de l'ensemble du marché de la pornographie. Ce chiffre correspond, pour l'Allemagne, à 10 ou 20 millions de magazines ou de cassettes vidéos. Le matériel et les spectacles pornographiques homosexuels ou hétérosexuels utilisant des enfants montrent des rapports sexuels génitaux, oraux ou anaux entre des enfants ou entre des adultes et des enfants, pouvant aller jusqu'à la sodomie.^[18]

La pornographie infantile, qui met en scène des enfants, est particulièrement lucrative car ces produits se vendent très chers. Selon le Rapport du Parlement Européen sur la pornographie :

<<Le développement de l'activité commerciale liée à la pornographie infantile est considérable et passe par des annonces codées ou non dans les magazines spécialisés, la presse quotidienne ou sur vidéotex... En République fédérale d'Allemagne il existe également, selon certaines sources, un réseau d'échange de vidéocassettes regroupant environ 30.000 membres, qui diffuse entre autres des films pornographiques utilisant des enfants>>.^[19]

b/ Parce que les enfants sont les victimes privilégiées des abuseurs sexuels intoxiqués à la pornographie

Selon le rapport sur <<Les enfants victimes d'abus sexuels>> réalisé en 1992, en France 7,8% des femmes et 4,6% des hommes déclarent avoir subi un ou plusieurs abus sexuels avant l'âge de 18 ans.^[20] Dans ce même rapport, on lit que <<l'âge où l'enfant est le plus à risque est entre 9 et 12 ans>>, et que 6% des enfants adressés à l'hôpital pour abus sexuels ont moins de 6 ans.^[21]

La chose est d'autant plus grave que les enfants qui subissent un abus sexuel sont souvent marqués émotionnellement à vie, au point qu'il perpétuent plus tard les crimes qu'ils ont subis. **Ainsi, 80% des parents maltraitants ont été des enfants maltraités, et 80% des enfants maltraités deviennent des parents maltraitants**. Une enquête a montré que, sur six sujets ayant subi une agression sexuelle dans leur enfance, cinq sont devenus pédophiles. Deux prostitué(e)s sur 3 disent avoir été victimes de sévices sexuels dans leur enfance.

En Mars 1991, un magistrat du Parquet de Langon déclarait à l'occasion de l'arrestation d'un homme qui avait enlevé et violé une fillette :

<<Dans ce genre d'affaire, on fait toujours la même constatation : les coupables collectionnent les revues pornographiques ainsi que des films vidéo-porno du commerce ou enregistrées sur Canal +. En outre, ils sont tous des adeptes frénétiques du Minitel rose>>.^[22]

Cette année-là furent assassinés Jérémie (6 ans), Miguel (11 ans), Sarah (6 ans), Anaïs (10 ans), Laurence (14 ans et demi), Sylvie (17 ans), Marie-Ange (13 ans et demi), Ingrid et Muriel (10 ans).

Selon une étude citée dans un rapport du Parlement Européen,

<<**21 à 23% des hommes sont stimulés sexuellement par des enfants.** Dès lors, nombreux sont les hommes qui n'excluent pas totalement la possibilité d'avoir des contacts sexuels mais une certaine inhibition les retient. La pornographie infantile abolirait cette inhibition et déclencherait la violence sexuelle à l'égard des enfants>>. [\[23\]](#)

Quelle que soit la vérité de ces chiffres, il est certain que, lorsque la pulsion sexuelle est artificiellement stimulée par de la pornographie, elle devient très sensible et facilement stimulée à toute occasion. Un homme nourri d'images pornographiques en vient très couramment à sexuellement stimulé par des enfants, et surtout par ses propres enfants avec lesquels il a déjà une relation affective très forte.

D'autre part, les enfants sont les victimes rêvées des agresseurs sexuels dopés à la pornographie, car ils sont faibles et ont tendance à faire confiance à l'adulte. C'est une raison pour laquelle de nombreuses personnes, respectables sous tous rapports, en viennent, à la suite de consommation massive de pornographie, à abuser sexuellement d'enfants.

Je voudrais citer le cas d'Alessandro Moncini, un industriel italien qui fut arrêté par les autorités californiennes le 18 mars 1988 et jugé pour importation de matériel <<*kiddy porn*>> (pornographie infantile) aux Etats-Unis. Lors de son procès, le juge demanda l'audition d'écoutes téléphoniques du F.B.I., qui enregistrèrent le dialogue suivant :

<<*Q (Moncini) : Que puis-je faire à ce petit animal (il s'agit d'une fillette originaire du Mexique) ?*

R : Tout.

Q : Je peux l'enchaîner ?

R : Bien sûr.

Q : La fouetter ?

R : Oui...

Q : Je peux lui faire bouffer de la m... ?

R : Je ne sais pas...

Q : Pisser dans sa bouche ?

R : Oui, je pense...

Q : Enfoncez des aiguilles dans ses mamelons ?

R : Oui...

Q : Et si le petit animal vient à être cassé... Je veux dire blessé... ?

R : Faites disparaître le corps...

Q : Et cela va coûter combien ?

R : 5 000 dollars>>.

Alessandro Moncini, qui encourait une peine de prison de trente ans et 1 million de dollars d'amende, fut condamné à trois mois fermes. [\[24\]](#)

c/ Parce que les enfants sont profondément perturbés par les images sexuelles auxquelles ils sont confrontés tous les jours dans la rue et à la télévision

Enfin, il faut insister sur le fait que l'érotisme et la pornographie ont un effet particulièrement néfaste sur les enfants, qui aujourd'hui sont constamment exposés à ce spectacle dégradant. Les enfants et les adolescents n'ont pas encore acquis la maîtrise de leur caractère et de leur pulsion sexuelle, les deux étant liés. Ils sont donc fortement influençables, et toutes les images sexuelles qu'ils voient conditionne la direction qu'ils vont donner à leur pulsion sexuelle et donc à leur affectivité. Exposé de manière répétitive à des images de sexualité homosexuelle ou violente, par exemple, un adolescent a plus de chance de devenir homosexuel ou de s'engager

dans une recherche excessive d'expérience sexuelle. Sur les enfants, l'effet est encore pire, car l'érotisme et la pornographie détruit complètement leur sens du sacré attaché aux relations entre homme et femme, dont l'exemple est pour eux la relation entre leur père et leur mère. Ce spectacle viole leur pudeur naturelle et le sens de l'interdit qui leur est indispensable pour leur développement affectif. Il détruit leur confiance envers le monde adulte, qu'ils perçoivent comme un monde effrayant.

7. La pornographie entretient l'esclavage sexuel

a/ La prostitution

Un des effets de la pornographie est d'accroître l'ampleur de l'esclavage sexuel à travers le monde. D'abord, toutes les femmes, les jeunes filles et les enfants utilisés comme matériel pornographique sont véritablement des prostitué(e)s manipulé(e)s par les proxénètes qui contrôlent le marché. D'autre part, tous les réseaux de prostitution font ouvertement leur publicité dans les revues pornographiques. En fait, on peut dire que la pornographie n'est que la devanture d'un marché encore plus sordide, le commerce non pas de l'image mais de la chair. De nombreuses revues pornographiques, surtout homosexuelles, donnent des informations sur des réseaux de pédophiles. La pornographie est donc liée à la prostitution du côté de l'offre, pourrait-on dire.

Mais la pornographie est aussi liée à la demande, c'est-à-dire à l'augmentation de consommateurs. Contrairement à ce qu'affirmait la fausse théorie de la catharsis, la pornographie ne dispense pas le consommateur de passer à l'acte, mais hypertrophie sa libido et augmente son désir de pratiquer par lui-même les images qui l'obsèdent. C'est une évidence qui crève les yeux que tous les clients de la prostitution sont d'assidus consommateurs de pornographie. Or, le monde de la prostitution est un véritable enfer dont sont victimes en grande partie des mineurs.

Selon une commission travaillant sous l'égide de l'ONU, il y aurait, seulement à Paris, **8.000 mineurs prostitués, dont 3.000 filles.**[\[25\]](#) Selon des chiffres publiés dans *Le Nouvel Observateur* du 28 juin 1990, le **chiffre d'affaires de la prostitution en France est de 20 à 22 milliards de Francs, soit plus de 1.000 Francs par Français âgé de 20 à 64 ans de sexe mâle.** En France, toujours, il y aurait 10.000 à 12.000 proxénètes dont 80% de nationalité française. Mais, comme le fait remarquer le *Nouvel Observateur*, avec en moyenne un Procès Verbal de plus de 1.000 Francs tous les trois jours par prostituée, c'est l'État qui est <<le premier mac de France>>.[\[26\]](#)

Le 25 novembre 1993, sous le titre <<**Prostitution : les nouvelles filières de l'esclavage**>>, le *Nouvel Observateur* publiait un dossier révélant les dessous du trafic mafieux de la prostitution. Il s'agit d'un véritable marché international d'esclaves. Profitant de la misère de certains pays d'Amérique latine ou d'Asie, et plus récemment des pays de l'Est, des proxénètes attirent des jeunes filles par des publicités mensongères pour des emplois en Europe. Ils les séquestrent, leur suppriment leurs passeports, les violent, les terrorisent et les forcent à se prostituer dans les *Eros Center* d'Amsterdam ou d'ailleurs. Celles qui s'échappent de cet enfer le font au risque de leur vie. Mais la plupart, terrorisées, conditionnées, battues et humiliées, ne parlant même pas la langue du pays et n'ayant plus de passeport, perdent toute volonté de s'en sortir. En France, la plupart des prostituées étrangères ont été *importées* dans ces conditions. Un journaliste belge, Chris De Stoop, a fait une enquête sous couvert, au risque de sa vie, dans ces milieux, et témoigne de la sordide réalité de ce trafic dans son ouvrage : *Elles sont si gentilles, Monsieur. Les trafiquants de femmes en Europe.*[\[27\]](#)

Avec le développement de la pornographie homosexuelle se développe également la prostitution homosexuelle. De jeunes adolescents sont livrés à cet enfer et, pour bon nombre d'entre eux, deviennent travestis puis même transsexuels pour augmenter leurs revenus. Philippe, un séropositif qui commença sa carrière de prostitué homosexuel à 16 ans, puis de travesti, raconte l'univers sordide de la prostitution en France dans son récit : *L'Enfer est à vos portes.*[\[28\]](#)

b/ Le tourisme sexuel

Une des formes les plus révoltante de la prostitution est le tourisme sexuel. En Thaïlande, dans les Philippines, au Brésil, en Malaisie, au Zaïre, au Ghana, au Vietnam, le tourisme sexuel fleurit. Des dizaines de millions de touristes se rendent chaque année dans ces pays dans le seul but de profiter de la misère qui y sévit pour se livrer impunément à toutes les perversions sexuelles, en particulier sur des enfants. Ce sont principalement les revues pornographiques qui font la publicité ouverte de cette forme révoltante d'exploitation des pays pauvres. **Le tourisme sexuel représente 60% de l'ensemble des recettes touristiques en Thaïlande, et 50% au Kenya, aux Philippines et en Corée du Sud.**[29] Cette forme de tourisme apporte 3 milliards de dollars de revenus à la Thaïlande, et constitue sa première source de devises, ce qui explique le laxisme du gouvernement.[30] Selon certaines sources, la moitié des prostituées sont infectées par le VIH.

Ce qui attire particulièrement la clientèle des pays développés, c'est la chair fraîche à bas prix. **Ces pays sont des paradis pour les pédophiles. En Thaïlande, on estime que 200 000 enfants sont enlevés à leur famille ou kidnappés dans les camps de réfugiés par des réseaux mafieux, et livrés à la prostitution.** Dans les hôtels de Bangkok et de Pattaya, ils sont séquestrés, battus, violés.[31] La majorité finissent victimes du Sida. Marie-France Botte, assistante sociale, et Jean-Paul Mari, racontent l'enfer de ces enfants dans un livre : *Le Prix d'un enfant*.[32]

Comment nier la connexion étroite entre le marché de la pornographie et celui de la prostitution et du tourisme sexuel? Comment nier que la pornographie est, essentiellement, un moyen de publicité pour tous les proxénètes ? Comment nier que l'Etat, en tolérant et en taxant cette publicité, comme elle le fait avec le Minitel rose, se rend coupable de proxénétisme ?

8. La complicité et l'hypocrisie des médias

a/ La tarte à la crème de la liberté d'expression

Qu'elles soient de droite ou de gauche, la grande majorité des médias sont idéologiquement marqués par une idéologie issue de la révolution sexuelle des années soixantes. **Le mot d'ordre de la révolution sexuelle, c'est, en deux mots : "le maximum de sexualité avec le minimum de procréation".**

C'est une évidence que les médias sont largement responsables du développement de la pornographie. Au nom de la sacro-sainte liberté d'expression, elles s'insurgent contre toute tentative d'appliquer les lois condamnant "les outrages aux bonnes moeurs" et contre l'application de la censure. Il serait bon de rappeler que la liberté d'expression n'inclut pas celle de dégrader, d'humilier la femme en la représentant comme un objet sexuel ou une bête à jouir.

Il faut remarquer que la liberté d'expression n'occupe pas, dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, une position prioritaire ; elle ne figure qu'à l'article 19 d'un texte qui, avant l'énumération de tous les droits, place dans son article 1 la dignité humaine. En outre, le *Pacte sur les Droits Civils et Politiques*, article 19, alinéa 3, a pris soin de préciser que l'exercice de la liberté d'expression peut <<être soumis à des restrictions>>, nécessaires <<au respect des droits ou de la réputation d'autrui, ou à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publique>>.[33]

Lorsqu'un ministre de la culture se fait lui-même le défenseur inconditionnel de la pornographie, notre société court les plus grands dangers. Monsieur Jack Lang a en effet à de nombreuses reprises exprimé son goût et sa bienveillance pour la pornographie. Il déclarait en 1992 sur radio *NRJ*, à propos du lancement du livre *Sex* de Madonna :

<<De nos jours, sur les murs, à la télévision, tous les sujets sont exposés, tous les tabous sont bousculés. Pourquoi s'offusquerait-on de ce livre ou d'un aspect de l'oeuvre de Madonna? Je n'ai pas lu ce livre, mais je suis de toute façon contre toutes les formes de censure. Madonna parle cru, c'est sa manière d'être et je la respecte. Tout ce qui est pudibonderie m'énerve un peu>>.

C'est encore avec le même argument de la liberté d'expression que, en mars 1994, le ministre de la communication pris la défense d'une émission de radio du nom de *Lovin'fun*, censurée pour ses messages indécents adressés aux jeunes.

Abuser du prétexte de la liberté d'expression, c'est l'attitude typique de celui qui réclame la liberté sans vouloir entendre parler de responsabilité. Jacques Attali illustre à merveille ce discours irresponsable lorsqu'il écrit par exemple, avec un cynisme repoussant :

<<La logique socialiste, c'est la liberté, et la liberté fondamentale, c'est le suicide. En conséquence, le droit au suicide direct au indirect est une valeur absolue dans ce type de société>>. [34]

Contre cette logique totalitaire qui fait de la liberté d'expression un droit absolu et prioritaire, il faut rappeler que **la censure est un droit fondamental de la société** ; c'est le droit aux familles d'être protégés contre l'agression verbale et par l'image. **Le droit aux hommes et surtout aux femmes de ne pas être insultées et humiliées par des messages les réduisant à des bêtes à jouir.**

b/ L'imposture des sexologues et des sondages

L'incident de *Lovin'Fun* est caractéristique de la technique d'endoctrinement des médias. D'abord, il faut parler de **l'imposture de la sexologie**. Les sexologues sont une nouvelle race d'imposteurs qui se donnent des airs de savants pour parler de sexe. Se posant comme techniciens du sexe en blouse blanche, faisant valoir leur titre de médecins (bien que n'importe qui peut se prétendre sexologue), et au nom d'une idéologie hyper-matérialiste qui rabaïsse l'amour au rang d'un métabolisme biologique, ils expliquent à qui veut les entendre comment faire l'amour, comme si les couples ne pouvaient pas le découvrir tout seul. C'est ainsi qu'un docteur en médecine se fait appeler *Doc* et répond sur les ondes aux questions des jeunes. Avec des airs de spécialiste, il leur explique comment pratiquer la sodomie et être plus performant dans leur vie sexuelle.

Une des techniques utilisées par les médias pour encourager la dégradation des moeurs est celle des sondages. Les sondages sur les comportements sexuels, souvent réalisés aux frais de l'Etat, sont exploités par les médias et souvent déformés afin de mettre en valeur les comportements minoritaires et immoraux, donnant ainsi une image déformée de la moralité de la majorité des Français. **Les sondages définissent la norme morale. C'est une moralité du type : <<tout le monde le fait, donc pourquoi pas moi>>** qui est implicitement proposée. Par exemple, l'*Express* écrivait en commentaire d'un sondage : <<Seuls 17% d'attardés romantiques confondent encore la fidélité conjugale et la monogamie sexuelle>>. [35]

Un exemple classique de la manipulation de l'opinion publique par les sondages est le **Rapport Kinsey**, publié dans la fin des années quarante, et **qui prétendit que 10% des Américains mâles sont <<plus ou moins>> homosexuels**. Ce rapport fut clairement dénoncé comme une imposture en raison de l'échantillon peu représentatif utilisé, des méthodes d'interview orientées et des techniques de calcul de pourcentage inexactes. Par exemple, l'échantillon était constitué de volontaires, donc de personnes suspectes d'exhibitionnisme. Cet échantillon comprenait 25% de prisonniers, chez qui l'homosexualité est anormalement répandue pour des raisons d'opportunité, voire même d'obligation, et non pas de tendance naturelle. D'autre part, Kinsey considérait comme homosexuelle toute personne ayant eu pendant 3 ans de sa vie des expériences homosexuelles. Dans cette catégorie, la majorité sont des personnes ayant expérimenté avec l'homosexualité entre 15 et 18 ans, période de recherche de l'identité, mais qui se sont définitivement orientés vers l'hétérosexualité par la suite. [36] Tous les sondages réalisés de manière objective depuis le rapport Kinsey ont montré que le pourcentage d'homosexuels aux Etats-Unis comme en Europe varie entre 1 et 2%. Cependant, le rapport Kinsey eut une influence extraordinaire et continue à être utilisé comme argument pour l'acceptance de l'homosexualité et sa promotion.

A l'occasion des campagnes contre le Sida, de nombreux organismes qui font campagne pour les préservatifs cherchent à imposer l'idée que la majorité des adolescents et des jeunes adultes sont <<sexuellement actifs>>. Pour cela, ils gonflent leurs statistiques en rangeant dans la catégorie des <<sexuellement actifs>> toute personne qui avoue avoir eu une seule relation sexuelle dans sa vie passé, même s'il est chaste depuis plusieurs

années. Or, un sondage fait aux Etats-Unis en 1992 par les *Centers for Disease Control* rapporte que, parmi les adolescents rapportés comme <<sexuellement actifs>>, seulement 39,4% ont eu un rapport sexuel dans les trois mois, et sont donc véritablement sexuellement actifs au moment du sondage.[\[37\]](#) En réalité, encore aujourd'hui, **moins de la moitié des adolescents ont eu une expérience sexuelle avant dix-huit ans**. Ces chiffres, d'autre part, ne tiennent pas compte de l'exagération que l'on peut attendre de la part des adolescents sur leur vie sexuelle.

La réalité de la vie sexuelle des Français est donc complètement différente de l'image qu'en donnent les médias. Les médias reflètent une image fantasmée et irréaliste de la sexualité. En toute rigueur, **le fait même de parler de "la sexualité des jeunes", par exemple, est une manière trompeuse d'insinuer que les jeunes ont tous une sexualité** et que, s'ils n'en ont pas, c'est qu'ils la répriment et qu'ils devraient en avoir une. Quant aux couples, la grande majorité sont fidèles.

En mars 1993 était publié un rapport très détaillé sur *Les comportements sexuels en France*, fruit d'une longue étude faite sur 20 000 personnes. Les auteurs de ce rapport exprimèrent leur surprise en découvrant que les valeurs fondamentales des Français restent les mêmes qu'il y a vingt ans : la fidélité vient en tête.[\[38\]](#) Ce rapport révèle d'autre par que seulement **14% des hommes et 6% des femmes seulement ont eu plus d'un(e) partenaires au cours des douze derniers mois. Le <<multipartenariat>> reste un comportement très minoritaire.**[\[39\]](#)[\[40\]](#) On peut être sûr, cependant, que les médias interpréteront cette étude à leur manière en mettant en valeur les comportement minoritaires.

c/ L'hypocrisie du Minitel rose

Les médias font preuve d'une hypocrisie flagrante en se posant régulièrement comme scandalisés par grande criminalité sexuelle tout en faisant la promotion de la petite criminalité sexuelle et de l'immoralité en tout genre. **L'hypocrisie de certains quotidiens et magazines est manifeste par leur implication dans le Minitel rose, instrument réputé de la criminalité sexuelle.** Denis Périer, journaliste au *Figaro*, révèle, dans *Le dossier noir du Minitel rose*, comment, à la suite d'un accord entre les P&T et les groupes de presse, ce sont les grands quotidiens et hebdomadaires, dont en tête *Le Parisien Libéré* et *Le Nouvel Observateur*, qui se taillent la part du lion dans les services de messagerie.[\[41\]](#) Ainsi *Le Nouvel Observateur*, qui consacre de longs articles aux problèmes de la prostitution et des abus sexuels sur les enfants, est, dans les coulisses, complice de ce trafic. En effet, le Minitel rose, grâce à l'anonymat des messages, est l'instrument rêvé des proxénètes et des pervers en tous genre. De nombreuses affaires de viol et d'abus sexuels d'enfants sont liés au Minitel rose. Des adolescents pianotant sur le Minitel de leurs parents se sont laissés séduire par des annonces trompeuses émises par des pédophiles ; des jeunes femmes en quête d'aventures ont répondu à des propositions de rendez-vous fixés par Minitel, et se sont faites violer ou même assassiner.[\[42\]](#)

Mais un vide juridique parfait fut créé autour du Minitel, qui permet aux *Télécoms* de se décharger de toute responsabilité. Les créateurs des services se déresponsabilisent également, prétendant ne pas avoir à savoir les messages que leurs clients échangent, ce qui relève de la pire hypocrisie puisque ces services sont exclusivement utilisés pour des messages à caractère pornographique.

C'est encore l'appât du gain qui, ici, prend le pas sur l'éthique. En effet, les bénéfices du Minitel rose sont énormes. En 1987, le Minitel rose faisait 822 millions de francs de recette, soit 72% de la recette totale du 36.15.[\[43\]](#) Remarquons que, dans cette histoire, c'est l'Etat qui est le premier proxénète, par le bénéfice qu'il en tire sous forme d'impôts, car les services de messageries sont très fortement taxés.

9. La télé pornographique

La télévision, inutile de le dire, est aussi toujours à l'avant-garde de la décadence. De moins en moins culturelle et de plus en plus portée à la vulgarité, la télévision est un véritable poison qui détruit la famille, alors qu'elle pourrait être un merveilleux instrument éducatif.

En 1990, 96% des Français ont un poste de télévision. 25% en ont plusieurs. Un Français sur deux est devant la télé tous les jours et 36% lui consacrent vingt heures par semaine (contre seulement 26% en 1981 et 20% en 1973).[\[44\]](#) **En moyenne, les Français regardent 3 h 15 de télévision par jour.** Comme le déclare le **sénateur Jean Cluzel** dans une série d'ouvrages intitulés <<Regards sur l'audiovisuel>> :

<<Patrick Le Lay, président de *TF1* et Hervé Bourges, **PDG de France 2 et France 3 ont beaucoup plus de pouvoir que n'en avait le Roi-Soleil lui-même**>>.

En un mot, **nous sommes une population téléguidée.**

Depuis peu, la télévision a franchi un pas décisif. Alors que l'érotisme ne servait jusqu'à présent que d'épice, avec la <<télé rose>>, des programmes ont maintenant l'érotisme pour unique but. Ainsi, sur la cinq, en deux mois, on a eu droit à : <<Sadomasos : des coups et des bonheurs>>, <<Je trompe mon mari pour lui faire plaisir>>, <<Les secrets d'alcôve des conseillers conjugaux>>, <<Les milles et un secrets de l'orgasme>>, <<Ma première nuit d'amour>>, <<Fantasmes d'hommes, fantasmes de femmes>>.[\[45\]](#) Présenté sous le mode coquin, sympa et humoristique, comme un divertissement inoffensif, ces programmes n'en sont pas moins du voyeurisme et une atteinte aux valeurs morales. Le pourcentage d'écoute des programmes érotiques et pornographiques est très élevé. En 1987, <<Super-sexy>>, à 22 h 30 tous les mois sur TF1, faisait 10 millions d'écoute.

Mais, malgré le fait que ces programmes font une grande audience, on peut se demander s'ils répondent vraiment à une demande ou si, plutôt, ils ne la créent pas, et s'ils ne reflète pas les valeurs des producteurs plus que celle des Français. Combien de Français, par exemple, se reconnaîtrait dans cette confession d'une productrice de télévision au journal *Libération* :

<<Nous sommes pour un sexe rigolo, un sexe qui soit un moyen de communication sympa, un peu comme la bouffe>>.[\[46\]](#)

Canal + va plus loin, avec son porno mensuel. Les dirigeants de la chaîne estiment que la grande majorité de leurs abonnés le regarde. L'un d'eux a déclaré en 1992 :

<<Nous n'avons plus de phénomène de rejet, nous ne recevons plus de protestations; **le X mensuel du samedi est un acquis pour tous nos abonnés**>>.

La télévision a un pouvoir extraordinaire d'habitude. Ce qui semble aujourd'hui choquant et inadmissible sera demain tout à fait admis comme normal. Se protégeant derrière l'idée que <<les temps changent>>, la majorité silencieuse démissionne, s'habitue et consomme. L'hebdomadaire *Le Point* déclarait déjà en 1987 : <<**La télé rose ne fait plus rougir**>>.[\[47\]](#)

Encore une fois, ce sont les enfants qui sont les premières victimes de cette agression par l'image. Il n'existe pas encore d'étude sur l'effet de l'érotisme à la télévision sur les enfants. Cependant, on connaît bien les effets des multiples scènes de violence qu'ils voient. Selon l'*American Psychological Association*, les enfants sont témoins en moyenne de 28 actes de violence par heure de télévision. Au cours d'une soirée type, toutes chaînes confondues, on assiste à environ 50 crimes, dont une douzaine de meurtres, 15 à 20 vols à main armée, viols, tortures et autres sévices. **Les jeunes Américains, qui absorbent en moyenne 26 heures de télévision par semaine, ont vu 8 000 meurtres à la fin de l'école primaire et 40 000 à 18 ans.**

Toutes les études faites à ce sujet sont formelles : il existe une correspondance directe entre la violence à la télévision et l'accroissement de la délinquance juvénile. Aux Etats-Unis, l'*Institut national de la santé mentale*, l'*Académie américaine de pédiatrie* et l'*Association des psychologues américains* ont tous affirmé publiquement que <<la violence télévisuelle engendre l'agressivité chez les enfants. Dans ce pays, entre 1981 et 1990, l'augmentation des arrestations de mineurs a augmenté de 60%>>.[\[48\]](#) Comment alors ignorer, de même, l'effet désastreux du sexe à la télé, lorsqu'on connaît l'impression très perturbante que laisse les scènes sexuelles chez les enfants et les adolescents ?

10. Hollywood, l'usine à poison

Jusqu'aux années soixante, Hollywood était resté relativement fidèle au code déontologique qui avait présidé à sa fondation en 1930, le fameux *Code Hays*, selon lequel :

<<Aucune scène ne sera produite qui rabaisse le standard moral de ceux qui la voient>>.

En 1947, le réalisateur Frank Capra déclarait encore :

<<Le cinéma doit être une expression positive où souffle l'espoir, la justice, l'amour et le pardon. C'est la responsabilité des producteurs et des metteurs en scène d'exalter les qualités humaines, le triomphe de l'individu dans l'adversité>>. [\[49\]](#)

En 1972, encore, le film *Orange Mécanique* du réalisateur Stanley Kubrick fut retiré des salles de cinéma à cause d'une vague de violence par imitation dont il était rendu responsable. [\[50\]](#)

Mais, petit à petit, toutes les barrières de la censure tombèrent : l'adultère, l'immoralité et la violence furent de plus en plus mis en avant. Depuis les années 80, les scènes de nu et de sexe furent banalisées dans les films grand public, et on est passé définitivement du film d'action au film de violence.

Un aspect non négligeable de l'invasion du sexe au cinéma est l'exploitation des actrices par les réalisateurs, et indirectement par les spectateurs. Écoutons quelques témoignages, pour comprendre comment ces actrices perçoivent la corruption de leur métier par le sexe.

Fiona Gélin raconte son épreuve lors du tournage du film *Sirocco* :

<<En fait, il y avait des scènes de nu que l'on m'avait cachées et que j'ai dû jouer. Le résultat était à la limite du film érotique. Je me suis senti trahie, complètement déboussolée et j'ai craqué. **J'avais honte de moi. Cela m'a valu une dépression et un mois d'hôpital psychiatrique**>>. [\[51\]](#)

Valérie Kaprisky raconte sa vie après plusieurs films où on l'obligea à se dénuder, y compris pour l'affiche :

<<**Pendant deux ans, j'ai arrêté de tourner comme pour me purifier.** Je pensais au rachat de mon âme, aux enfants que j'aurais un jour. Je ne voulais pas qu'ils aient honte de leur mère>>. [\[52\]](#)

Béatrice Dalle, à propos du tournage d'un film de Beneix :

<<Ces scènes de nu ont été la cause de plein d'engueulades entre Beneix et moi. Il tentait par tous les moyens de me faire comprendre que cette fille était hyperlibérée, qu'elle n'avait aucun problème avec la nudité. [...] Le fait de déshabiller systématiquement les filles au cinéma, ce n'est qu'un truc d'après 68. Des fantasmes de mecs de quarante ans qui s'imaginent que pour montrer qu'une femme est libérée, il faut la foutre à poil>>.

Trois ans plus tard, en mars 1992, Béatrice Dalle confirme :

<<**Moi, je suis très pudique et tourner à poil, j'en ai chialé. C'était l'horreur. J'en ai même vomi. Je crois que je ne recommencerai jamais**>>. [\[53\]](#)

Tous ces témoignages montrent à quel point l'univers du cinéma est faux, artificiel, et mensonger, et à quel point il confine parfois au voyeurisme pervers. Ces actrices se sont senties abusées, manipulées. **L'industrie cinématographique tourne à l'exploitation sexuelle, au proxénétisme.**

11. La publicité : l'éloge des <<sept péchés capitaux>>

Un article dans *le Point* du 23 juillet 1990, intitulé <<Publicité : les 7 péchés capitaux>>, montre comment la publicité, aujourd'hui, s'est spécialisée dans la <<transgression de l'interdit>>. <<Orgueil, avarice, gourmandise, envie, colère, luxure, paresse>>, sont flattées, voire même présentées comme des vertus. **Le dieu Sexe est omniprésent, pour vendre n'importe quoi.** <<Même un vulgaire tuyau d'aspirateur est présenté dans la publicité *Miele* sous la forme suggérée d'un pénis en érection tenu par un homme qui dit : "J'ai trouvé un truc pour séduire les femmes de ménage">>. Ordinateurs lubriques (*Rank Xerox*), cafés aphrodisiaques (*Carte Noire*), bouteilles d'eaux minérales qu'une caresse décapsule (*Perrier*), Cognac invitant à l'audace les deux jeunes femmes qui le dégustent sur un canapé (*Bisquit*), tous les produits semblent destinés par nature à stimuler l'orgasme, même les pâtes alimentaires.

Certains annonceurs ne s'arrêtent pas à l'érotisme, mais cherchent à utiliser les pulsions sadomasochistes, même si c'est avec le prétexte de l'humour. D'autre part, certaines publicités cherchent à jouer sur les pulsions pédophiles. Ainsi, à propos d'une double page publiée par *Benetton* dans le quotidien *Libération*, **Jacques Séguéla, publicitaire lui-même, proteste :**

<<Comment un annonceur, qui est par ailleurs sénateur, peut-il montrer dans sa dernière pub un sexe de petite fille de 12 ans ? Toutes les barrières de l'éthique ont fondu !>>[54]

Il ne faut pas sous-estimer l'influence de la publicité sur les moeurs et sur les mentalités. Toutes ces images font petit à petit reculer le seuil de tolérance. Il faut d'autre part s'alarmer du fait que, depuis quelques années, les publicistes s'attaquent à une nouvelle clientèle, celles des enfants. Aux Etats-Unis, un certain nombre d'entreprises ont décidé de cibler les 33 millions d'enfants de 4 à 12 ans, dont le pouvoir d'achat augmente le plus rapidement. Ce marché, qui a progressé de 82% entre 1989 et 1993, représente aujourd'hui 14 milliards de dollars. Mais on estime que les enfants influencent en fait 132 milliards de dollars en dépenses familiales. Chaque année, les marques dépensent près de 7 milliards de dollars en publicité spécialement conçue pour eux. Certaines campagnes cherchent en fait à se préparer une clientèle future en conditionnant leurs acheteurs potentiels dès l'enfance. Ainsi, selon une étude de l'*American Medical Association*, Joe Camel, le chameau symbole des cigarettes *Camel*, est désormais le personnage de bande dessinée le plus connu des enfants de 5 ans, juste derrière Mickey. Et *Camel* détient justement un tiers du marché chez les fumeurs de moins de 18 ans.[55]

Il est très important que les parents aient conscience de la vulnérabilité de leurs enfants en face des messages publicitaires. Les enfants sont très marqués par les images. L'hyper-sexualisation des spots et des placards publicitaires modèlent leur vision du monde. Et lorsqu'on voit, comme maintenant, les publicistes investir des milliards pour s'attaquer directement aux enfants, il devient d'autant plus impératif pour les parents de les protéger, en étant disponible et en s'investissant dans leur éducation.

12. Conclusion : la dictature du sexe

a/ Le sexe comme pouvoir

Lorsqu'on observe les motivations réelles de tous les producteurs, éditeurs et publicistes qui utilisent l'imagerie érotique, une conclusion s'impose : ils ne répondent pas à une demande, contrairement à ce qu'ils prétendent pour se justifier. En réalité, ils imposent leurs propres valeurs. Il est faux, par exemple, que les Français réclament plus de sexe à la télévision. Tous les sondages prouvent au contraire qu'ils s'en offusquent et réclament plus de programmes éducatifs. Cependant, il est vrai que beaucoup de gens, tout en désapprouvant les programmes immoraux, succombent à leur pouvoir de séduction et, progressivement, s'habituent.

La vérité est que le sexe est un pouvoir extraordinaire. Aucun autre moyen ne permet de manipuler à ce point les gens. Les hommes répondent au quart de tour à la stimulation sexuelle. C'est la raison principale de l'utilisation généralisée de l'image sexuelle. Une raison secondaire est que l'idéologie de la libération sexuelle fait encore partie des valeurs majoritaires des métiers de la presse et de l'audiovisuelle. Il y a une part de militantisme et même, pourrait-on dire, d'exhibitionnisme, dans le désir d'exhiber le sexe à toutes les sauces.

Mais le sexe, utilisé comme moyen de vente par tous les professionnels de la communication (et nous vivons dans une civilisation dominée par la communication), devient également un pouvoir en soi. La sexualité est normalement une réalité indissociable des relations affectives entre personnes. L'érotisme et la pornographie en font une réalité entièrement indépendante de toute relation, sans parler de mariage ou de procréation. Le sexe devient une réalité purement mentale, narcissique, fantasmée, au pouvoir psychique extraordinaire.

Le résultat est que l'on est en train de créer une véritable dictature, **la dictature du sexe**, ou, pour reprendre le titre d'un film qui illustre bien l'aspect morbide de cet état de perte de liberté (puisque la passion mène les deux personnages principaux jusqu'à la destruction mutuelle) : <<*l'empire des sens*>>.

Le pouvoir du sexe est d'autant plus fort que l'on ne parle que de libération sexuelle. Une dictature où l'homme se croit libre est en effet bien plus perverse et stable qu'une dictature où l'homme se sait aliéné et connaît son dictateur. Le communisme, avec toute sa langue de bois, n'avait pas réussi à accomplir ce chef d'oeuvre. La dictature du sexe se passe de policiers. Elle aliène l'homme de l'intérieur, et le détruit d'autant mieux. C'est pourquoi, selon **Alexandre Soljenitsyne** : <<**On asservit les peuples plus facilement avec la pornographie qu'avec des miradors**>>. Il semble que la dictature du sexe, qui contrôle l'homme de l'intérieur, est la réalisation exacte de l'utopie totalitaire décrite par George Orwell dans *1984*.

La pornographie, qui contrôle l'homme par les couches les plus obscures de sa personnalité, a un pouvoir extraordinaire, bien plus grand que le simple érotisme. Avec sa banalisation croissante, son pouvoir devient tyrannique. Comme le suggère Larry D. Nachman dans <<*Freedom and Taboo*>>, **l'imagerie pornographique** où le sexe est conçu comme une violence et une humiliation devient une représentation mentale de plus en plus répandue. En bref, il s'agit d'un **mythe moderne omniprésent qui pénètre l'inconscient collectif**.[\[56\]](#) Or, quel avenir donner à une civilisation qui fabrique de tels mythes.

b/ Le sexe comme pseudo-religion

Dans l'Ancien Testament, il est souvent fait référence aux cultes de la fertilité des civilisations païennes que côtoyait Israël. Certaines de ces religions, comme celle de Baâl que les prophètes avaient en horreur, étaient centrées sur des rituels et des symbolismes sexuels. On pratiquait dans les temples du dieu Baâl des relations sexuelles avec des "prostituées sacrées", relations censées permettre l'intervention des divinités de la fertilité dont dépendaient leurs récoltes.

Notre culture ressemble étrangement à une religion, ou plutôt à une idolâtrie du sexe. **Le sexe y est adoré comme un dieu**. Considérons par exemple les caractéristiques suivantes d'une religions, et comparons-les à l'idéologie dominante de notre culture hyper-sexualisée :

- Une religion explique le but de la vie : on nous propose le plaisir comme but de la vie;
- Une religion propose des expériences intérieures : on fait de l'orgasme l'expérience mystique suprême;
- Une religion définit le bien et le mal : on a fait de la liberté sexuelle le bien suprême et accusé la morale d'être le diable en personne ; l'ennemi public est "*l'ordre moral*". La censure, qui est un devoir gouvernemental pour protéger le droit des citoyens à la décence, est systématiquement diabolisée.
- Une religion nous donne des saints et des modèles pour notre édification : les stars, dont les médias nous vantent la riche vie sexuelle, sont nos modèles (à propos, de qui Johnny est-il encore tombé amoureux ?)
- Une religion, éventuellement, produit des reliques et autres objets saints : le préservatif est adoré comme une amulette magique, voire comme le sauveur de l'humanité ;
- Une religion est enseignée aux enfants : qu'est donc l'éducation sexuelle sinon un nouveau catéchisme pour initier les enfants aux joies du sexe, le plus tôt possible ?
- Une religion dispense des sacrements : dans l'esprit des jeunes adolescents, le *dépuçelage* est l'équivalent de la première communion, un rite de passage dans le monde adulte (et la virginité est ridiculisée).
- Une religion a ses cérémonies : c'est chose faite pour l'idolâtrie du sexe, grâce à *Act Up* et *Benetton*, qui, le 1er décembre 1993, sixième journée mondiale du Sida, dressèrent **une effigie du préservatif sur l'Obélisque de la place de la Concorde**, transformé pour l'occasion en phallus.

c/ *L'éducation sexuelle comme nouveau catéchisme*

Comme toute dictature, la dictature du sexe s'applique à endoctriner les enfants le plus tôt possible, contre les valeurs de leurs parents. C'est effectivement ce que l'on voit se produire aujourd'hui dans les écoles.

Le type d'éducation sexuelle généralement pratiquée, qui préfère d'ailleurs s'appeler <<information>> pour souligner son aspect neutre, a une véritable vocation d'**initiation aux joies du sexe**. Son but est de briser les tabous sexuels, considérés comme culturels et réactionnaires.

Le discours majoritaire que notre culture hypersexualisée impose aux jeunes, c'est que pour accéder au monde adulte, à la liberté et au bonheur, il faut perdre le plus vite possible sa virginité. Notre culture est l'archétype même de la tentation à manger le fruit défendu, décrit dans la *Genèse* comme l'origine du Mal. **La virginité et la chasteté sont des valeurs ridiculisées**, considérées comme une malédiction ou une tare. Le magazine *20 ans* est spécialisé dans ce type de message. **La perte de la virginité**, ou <<dépuçelage>>, est présentée comme étant l'initiation au monde adulte. Elle **a valeur de sacrement et remplace dans ce nouveau catéchisme ce qu'était jadis le mariage**. Mais nous devons nous poser la question : Quelle modèle du monde adulte voulons-nous donner aux adolescents ? A quelle réalité voulons-nous les initier ? Celui de l'immoralité, du divorce, du Sida ? Ou bien celui du mariage, de la famille, de la responsabilité ?

Dans cette optique, les parents qui expriment des réserves quant à ce qui est enseigné à l'école à leurs enfants sont considérés comme des inhibiteurs qui, probablement parce qu'ils sont eux-mêmes sexuellement refoulés par de vieux tabous, veulent censurer l'information et réprimer la liberté sexuelle de leurs enfants.

A titre d'exemple, le *CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida en Ile de France)* organise des séances d'information dans les classes de seconde où **les éducateurs demandent aux adolescents, filles et garçons, de s'exercer à enfiler des préservatifs sur des pénis en plastic**. Pour bien montrer que le préservatif s'adapte à toutes les tailles et pour décomplexer les garçons sur la taille de leur pénis, on utilise un présentoir muni de différents godemichets de toutes les tailles et formes.

Aux Etats-Unis, un certain nombre de programmes d'éducation sexuelle dans des écoles se donnent comme mission d'aider les enfants à connaître et comprendre la variété des choix sexuels possibles. Par exemple, Debra Hafner, directeur executif du *Sex Information and Education Council* des Etats-Unis écrit :

<<Nous devrions enseigner aux adolescents le sexe oral et la masturbation mutuelle dans le but de retarder la pénétration et ses conséquences>>. [57]

Etant donné que le sexe oral est également un risque infectieux, on se demande où est la logique de cette proposition.

Aux Etats-Unis toujours, des programmes éducatifs dans les lycées et les universités font une promotion agressive de l'homosexualité. Des vidéos sont projetées dans lesquelles des lesbiennes et des homosexuels sont interviewés et témoignent de leurs expériences et de la beauté de l'homosexualité. On y montre également des couples homosexuels en train de faire l'amour dans des positions très diverses, comprenant des pénétrations anales et des actes oro-anaux. Un de ces programme, créé par le Docteur Deryck Calderwood, et intitulé <<*About your sexuality*>>, fut très largement diffusé dans les universités. [58]

A ce sujet, Reisman et Eichel, auteurs du livre *Kinsey, Sex and Fraud*, dénonce la stratégie de corruption des moeurs pratiquée par des minorités qui utilisent le prétexte de la prévention contre le Sida pour parler de sexe et inciter au libertinage :

<<L'éducation sexuelle sur le sida a été le puissant aiguillon qui a permis d'accélérer récemment cette entreprise. Cela a peut-être conduit à l'une des pires hypocrisies de notre temps : **on prétend fournir aux enfants une instruction sur le sexe sans danger tandis qu'en réalité on promeut un programme qui les incite au dévergondage, qui les pousse à adopter des moeurs à hauts risques**>>. [59]

Les promoteurs de l'éducation sexuelle font souvent valoir qu'ils ne transmettent que de l'information et qu'ils n'influent pas sur les comportements des enfants et des adolescents. Mais cet argument masque mal leur objectif réel. Du reste, des statistiques américaines montrent que les adolescentes qui ont reçu une éducation sexuelle ont 40% plus de chances d'avoir une relation sexuelle avant 14 ans.[\[60\]](#) Il est bien connu que les campagnes d'éducation sexuelle en vue d'enrayer l'épidémie de grossesses chez les adolescentes aux Etats-Unis eurent l'effet inverse : 32% d'augmentation du nombre des grossesses chez les adolescentes.[\[61\]](#) Malgré cela, les organismes impliqués continuèrent leurs campagnes, ce qui prouve bien que leur objectif réel est ailleurs qu'ils le disent.

En réalité, toute cette éducation sexuelle délivrée aux enfants est une véritable agression psychologique sur les enfants. Le psychanalyste Tony Anatrella y voit l'expression d'un exhibitionnisme malsain de la part des adultes. Dans son livre <<*Non à la société dépressive*>>, il écrit :

<<Sous prétexte que s'exprime la sensualité de l'enfant ou qu'on lui délivre une éducation sexuelle, on peut se demander si tout cela n'est pas qu'un gigantesque leurre organisé par des adultes encore fascinés par la sexualité juvénile à laquelle ils s'identifient. **Cette relation à caractère pédérastique et ce désir délirant d'initier sexuellement des enfants sont de sérieux dysfonctionnements de la relation éducative**>>.[\[62\]](#)

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si les mouvements homosexuels s'intéressent tant à l'éducation sexuelle des enfants.

d/ La société dépressive

La dictature du sexe a ceci de particulier, par rapport à une dictature basée sur la coercition extérieure, qu'elle n'est **pas une société répressive mais une société dépressive**. C'est ce que démontre le **psychanalyste Tony Anatrella** dans son livre *Non à la société dépressive*.[\[63\]](#) Si la suppression de la liberté de l'homme est le propre d'une société répressive, **l'abolition de tout interdit est le propre d'une société dépressive**. Une société qui ne parle que de liberté mais jamais de responsabilité prive l'être humain de la possibilité de développer son sens intérieur de la loi qui lui est nécessaire pour structurer sa personnalité. C'est en intériorisant le sens de la loi morale que l'enfant, l'adolescent puis l'adulte peut sublimer ses tendances naturelles pour les diriger vers l'accomplissement d'un idéal.

Le diagnostic de Tony Anatrella sur notre société soi-disant libérée est le suivant :

<<**La révolution sexuelle** n'a pas eu lieu dans le sens d'un plus grande qualité dans les relations entre les hommes et les femmes : elle **a surtout libéré la sexualité infantile**, celle des pulsions partielles - l'exhibitionnisme, le voyeurisme, le masochisme, le sadisme, la pédophilie, l'homosexualité, la masturbation, ainsi que le refus du sens de la loi>>.[\[64\]](#)

Selon Anatrella, la crise moderne est essentiellement une **crise de l'Idéalité**, c'est-à-dire du sens de la vie. Sans idéaux, l'individu devient dépressif. Il se renferme sur lui-même. Incapable de donner un sens à la sexualité qui dépasse le simple plaisir charnel, notre culture propose un sexe pâle, sans saveur, et a constamment recours à la surenchère pour stimuler le sens érotique désabusé.

Comme pour confirmer ce que dit Anatrella, l'hebdomadaire *Le Point* écrivait le 7 décembre 1991 :

<<Vingt ans après la libération de la femme, les sexologues s'étonnent de voir affluer une nouvelle clientèle : des hommes et des femmes a priori équilibrés, plutôt satisfaits de leur réussite professionnelle, épanouis dans leur vie sociale, mais incapables de communiquer avec leur conjoint. Le symptôme qu'ils décrivent est presque toujours le même : l'absence de désir>>.

Le célèbre psychanalyste **Victor Frankl**, de son côté, a montré comment une importance excessive donnée au sexe masque un "vide existentiel", c'est-à-dire une angoisse profonde due à un manque de sens dans la vie. Inversement, une société qui surévalue le sexe provoque, au niveau du psychisme collectif, un état dépressif caractérisé par le manque d'idéal, le pessimisme et l'individualisme.

e/ Du sexe libéré au transsexualisme

Il est intéressant d'observer le glissement qui a eu lieu depuis le mouvement de libération sexuelle des années soixante jusqu'à aujourd'hui. **On est passé d'une culture parlant de libérer le sexe de la répression sociale à une culture de la transgression sexuelle. En d'autres termes, la libéralisation de la pornographie s'appuyait sur l'idée d'un sexe naturel, alors qu'aujourd'hui on observe une recherche d'un sexe de plus en plus artificiel, transgressionnel, violent.**

Par exemple, dans le domaine de la culture adolescente, on est passé du temps des hippies au temps des idoles transsexuelles comme Madonna et Mickael Jackson, figures sexuellement incertaines, voire franchement transsexuelles, qui véhiculent auprès des jeunes une totale confusion sur l'identité des genres.

Dans le domaine de l'érotisme et de la pornographie, il est également important de reconnaître la continuité qui existe entre la légalisation de la "presse de charme" genre *Playboy*, dès les années cinquante, voire même l'érotisme d'un David Hamilton, très prisé jusque dans les années soixante-dix, et l'invasion aujourd'hui de la pornographie sadomasochiste, infantile et homosexuelle.

Lorsqu'on traite le sexe comme quelque chose de purement naturel qu'il faut libérer des tabous sociaux, sans reconnaître le pouvoir extraordinaire du sexe, on est victime d'une douce illusion qui coûte cher. Bientôt, le sexe montre son pouvoir destructeur. Il s'avère qu'il ne se contente pas d'être "naturel", il devient sauvage. Il revendique le droit à transgresser sa propre nature et produit les pires horreurs.

13. La fin d'une civilisation ?

On peut faire un parallèle entre l'histoire d'un individu qui se livre à la consommation de pornographie et l'histoire d'une société qui autorise, voire promeut, la pornographie. Dans le cas d'un individu, on a vu que la pornographie - mais en fait toute forme de sexualité vécue sur le mode égoïste et compulsif - agit comme une drogue, qui, étape par étape, mène l'individu vers la déchéance de lui-même et de son couple s'il en a un et, au pire jusqu'à la criminalité sexuelle. Dans le cas d'une société, le principe est le même. Une société qui abolit tous les interdits, une culture qui s'érotise à outrance, bref **une société de consommation sexuelle s'engage sur une pente qui devient de plus en plus difficile à redresser, et qui, étape par étape, l'entraîne vers la décadence, avec des taux de criminalité croissants, un climat dépressif et la destruction du tissu familial et social.**

Il ne faut pas sous-estimer les conséquences de la permissivité et de l'immoralité de la culture sur le climat dépressif qui caractérise notre société. Il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle déterminant de la pornographie et de l'apologie du sexe adultère que font les médias dans la crise profonde que subit la famille. Comme l'écrit **Pierre Debray** :

<<La crise que nous vivons n'est que subsidiairement politique, économique ou culturelle. C'est d'abord, et surtout, une crise des valeurs, qui ressemble fort à celle qu'à vécu l'Empire romain et dont devait mourir, bien plus que des "invasions barbares", le monde antique>>. [\[65\]](#)

De nombreux historiens partagent cette interprétation de la chute de l'empire romain, qui reste autrement un mystère. Le célèbre historien anglais **Arnold Toynbee**, par exemple, qui étudia toutes les grandes civilisations passées, conclut que leur déclin suivit toujours le même schéma en trois temps :

1. dans un premier temps le déclin et la corruption de la religion qui avait originellement présidé à la fondation de la civilisation ;
2. dans un deuxième temps la dégradation de la morale, privée de fondement religieux ;
3. dans un troisième temps l'écroulement des structures sociales, économiques et politiques.

A partir du premier siècle de notre ère commence déjà le deuxième stade de la décadence de Rome (on peut

dater le début du premier stade de l'institution du culte de l'Empereur et de l'infiltration massive des cultes à mystère décadents ou orgiaques). Les mêmes phénomènes qui caractérisent aujourd'hui notre décadence morale se répandaient, bien qu'à une échelle moindre, commençant à miner la fibre sociale de l'empire. En témoignent cette critique de **Sénèque** sur son époque :

<<Aucune femme ne pouvait rougir de rompre son mariage puisque les plus illustres dames en viennent à compter leurs années non plus par les noms des consuls, mais par ceux de leurs maris. **Elles divorcent pour se remarier et se remarient pour redivorcer**>>. [\[66\]](#)

Paul, dans l'épître aux Romains (1:18-32), écrivait au sujet des Romains :

<<Ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, adoré et servi la créature au lieu du Créateur... C'est pourquoi Dieu les a livrés à **des passions avilissantes** : leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature; les hommes de même, abandonnant les rapports naturels avec la femme, se sont enflammés de désir les uns pour les autres, commettant l'infamie d'homme à homme et recevant en leur personne le juste salaire de leur égarement... >>

Nous sommes en droit de nous demander si nous ne vivons pas nous aussi, aujourd'hui, la décadence de l'Occident. Après le déclin de la religion chrétienne qui l'avait fondée, puis la décadence morale, nous sommes aujourd'hui de plus en plus impuissants à contrôler la corruption de toutes les structures sociales et la dépression économique. Si l'analyse de l'historien Toynbee est vraie, rien ne pourra sauver notre civilisation de la misère et d'un retour à la barbarie sauf un renouveau des valeurs morales et de l'idéal du mariage.

14. Qui est responsable ?

Lorsqu'il y a corruption, il y a à la fois des corrupteurs et des corrompus. Tous deux sont coupables et responsables. Il en va de même pour la corruption de notre société par le sexe.

a/ Les corrupteurs

Les corrupteurs de la moralité sont les minorités qui militent activement contre toutes les valeurs morales et pour le développement des modes de vie permissifs. Ce sont d'abord bien sûr les marchands de sexe qui vivent, et parfois font fortune, de la pornographie et de l'exploitation sexuelle. Ce sont également des mouvements comme certains mouvements d'homosexuels, défenseurs inconditionnels de la liberté sexuelle à tout âge. Ce sont enfin les médias et un nombre important d'intellectuels, ex-soixante-huitards pour la plupart, qui trouvent avantageux de se poser systématiquement comme défenseurs de la liberté sexuelle. Citons par exemple des auteurs comme Gabriel Matzneff, qui exprime au grand jour ses viols d'enfants et dont les écrits sont un encouragement incessant à la pédophilie. Au nom de la littérature, on publie ses ouvrages. La gloire littéraire que l'on décerne à des auteurs ouvertement pédophiles comme Jean Genet est non moins scandaleuse. Et que dire de l'introduction de l'oeuvre du Marquis de Sade dans la collection prestigieuse de *La Pléiade* en 1991, alors qu'il était encore interdit de publication il y a encore 40 ans ? N'y a-t-il pas de la part de cette culture qui glorifie l'immoralité une complicité envers les horreurs que subissent des enfants et des femmes pour satisfaire les fantasmes qu'elle éveille ?

b/ Les corrompus

La majorité silencieuse est largement responsable par le simple fait de ne pas protester auprès des élus, et encore davantage par le fait de consommer. La plupart des parents, en France, désapprouvent l'invasion du sexe dans la rue, à l'école et à la télévision ; ils s'inquiètent de voir grandir leurs enfants dans une société où les valeurs morales qu'ils leur enseignent sont bafouées. Cependant, beaucoup d'entre eux, par paresse et par inconscience, sont en partie influencés, séduits, par l'érotisation de notre culture. Par exemple, de nombreux parents consomment de la pornographie, ou apprécient les films érotiques. Les chiffres d'affaires du porno le prouvent.

Il est urgent d'alerter l'opinion publique, afin que les gens résistent à la séduction pernicieuse des marchands de sexe, qui sont les dictateurs de notre société. Afin que les parents, surtout, réalisent que leur propre intégrité morale est leur première responsabilité vis-à-vis de leurs enfants, car ils sont, pour le meilleur et pour le pire, les premiers modèles pour leurs enfants. Combien de parents, hypocritement, tolèrent la pornographie dans leur vie, tout en refusant de voir qu'ils contribuent ainsi à un phénomène qui a des conséquences dramatiques sur les enfants ?

c/ Que devons-nous faire ?

D'abord, soyons incorruptibles. Résistons à la séduction des marchands de sexe en tout genre. Ne les laissons pas raboter petit à petit notre sens de la pudeur et de la dignité de la sexualité. Ne jouons pas avec notre conscience. Ne compromettons pas nos valeurs. Cela demande beaucoup de force.

Si nous sommes parents, c'est notre probité qui est la plus sûre protection pour nos enfants. Nous devons aussi veiller à protéger nos enfants de l'influence dégradante de la culture moderne. Ne laissons pas cette culture faire leur éducation sexuelle. Les parents doivent prendre cette responsabilité de parler à leurs enfants de la vocation véritable de la sexualité, les nourrir d'un haut idéal de la famille et de l'amour vrai, et les mettre en garde contre les contrefaçons.

Ensuite, si nous le pouvons, soyons activement impliqués dans la société. Les lois censées nous protéger de la pornographie existent toujours. Bien que les pouvoirs publics les ignorent, ces lois n'ont jamais été abrogées, pour la simple raison qu'elles découlent du bon sens même et que leur bien fondé saute aux yeux. Auprès de nos maires, conseillers généraux, députés, nous pouvons intervenir pour protester contre les abus qui existent dans nos communes. Il suffit de leur écrire en leur rappelant la loi (voir plus loin).

D'autre part, avant de voter pour un élu local, demandez lui de s'exprimer clairement sur le sujet de la pornographie. La politique étant devenue l'art de parler le plus possible en en disant le moins possible, obligeons nos politiciens à s'exprimer sur ce sujet. En même temps, faisons leur savoir notre opinion. Petit à petit, en partant d'un niveau local, nous pouvons changer la réglementation au niveau national.

On peut aussi, tout simplement, demander aux commerçants qui vendent de la pornographie de retirer ces magazines de leurs étalage. Ces simples actions sont souvent efficaces. L'important est de ne pas être passifs, de manifester notre opinion.

15. Les ressources de la loi contre les pornographes

Dans notre pays, les textes existent, même s'ils ne sont pas appliqués, qui permettent de combattre efficacement la prolifération de la pornographie. Tout citoyen peut, dans sa ville, demander à la municipalité, à la police ou à la gendarmerie, de faire retirer les affiches ou écrits licencieux. Tout maire peut donner l'exemple d'une volonté d'enrayer le phénomène, exemple susceptible de faire tâche au niveau national.

a/ Textes punissant les outrages aux bonnes moeurs par voie de presse

Il s'agit des articles 283 à 290 du Code Pénal relatifs aux <<outrages aux bonnes moeurs commis par la voie de la presse et du livre>>. Ces articles, dont la rédaction remonte aux lois des 29 juillet 1957, sont rédigés dans les termes les plus extensifs pour prohiber - et punir de prison jusqu'à 2 ans, ou d'amende jusqu'à 30.000 F - toutes personnes qui auront aidé à l'affichage, à l'impression, au colportage, etc. de toutes les formes d'écrits, d'images, de sons possibles, *contraires aux bonnes moeurs*. L'article 286 traite de l'aggravation des peines en cas de récidive, et prévoit des peines professionnelles d'interdiction à l'égard des professionnels de la presse.

Les associations de type familial, mais à la double condition qu'elles aient été reconnues d'utilité publique et aient été spécialement agréées par le Ministère de la Justice, peuvent se porter parties civiles (c'est-à-dire exercer les droits du plaignant) devant les Tribunaux Correctionnels contre les auteurs des délits.

Toutefois, en même temps qu'il octroie cette facilité de procédure, le Code Pénal (art. 289) restreint considérablement les droits des particuliers d'obtenir une condamnation. En effet, lorsque l'outrage aux bonnes moeurs est constitué par l'intermédiaire d'un livre ou d'un journal, les poursuites ne peuvent intervenir qu'après l'avis favorable d'une commission spéciale composée de hauts magistrats (décret du 24.08.60 ; art D8 à D13 du Code Pénal). Cette disposition a donc pour effet d'unifier au niveau national une certaine définition et une certaine jurisprudence des <<bonnes moeurs>>. On a vu que cette unification s'est réalisée par le bas, dans les années 70, par l'abandon progressif des garde-fou auparavant communément acceptés.

b/ Textes relatifs à la protection de la jeunesse

Il existe, toutefois, une autre série de textes spéciaux. La loi du 16.07.1949, relative aux publications destinées à la jeunesse, donne au Ministre de l'Intérieur le pouvoir (article 14 de la loi, tel que modifié par une loi du 4.01.1967) de mettre sur une liste spéciale tous écrits, périodiques ou non, qu'il estime dangereux pour la jeunesse (c'est-à-dire pour les jeunes de moins de 18 ans). Le Ministre sollicite par ailleurs l'avis d'une commission spéciale. Dès lors que les écrits visés sont portés sur la liste (publiée au Journal Officiel), ils ne peuvent plus être vendus dans les kiosques ou chez les marchands de journaux, et aucune publicité ne peut en être faite dans les rues. En principe, cette liste est censée accueillir tous les écrits ou images qui exposent les relations sexuelles dans ce qu'elles ont de plus intime.

Ces publications, autrefois totalement interdites, ne sont en vente en principe que dans les <<sex-shops>>. Soumises à un taux de TVA élevé, ces publications <<X>> ou pornographiques stricto sensu sont en principe clairement isolées du reste de la presse et reléguées dans des endroits inaccessibles aux mineurs.

Toutefois ce principe connaît aujourd'hui une atteinte due au fait que la limite entre publications <<X>> et publications <<non-X>>, censées avoir été clairement posée à l'origine, s'est beaucoup estompée. Sur le plan de l'image, un nombre croissant de publications, en vente libre, ont d'abord exposé les organes sexuels, avant de suggérer, puis de montrer de manière de plus en plus réaliste, comme c'est le cas actuellement, la relation sexuelle elle-même. Selon les critères pourtant déjà spécialement larges et permissifs du Ministère de l'Intérieur, de telles images relèvent aussi du label <<X>>. Et pourtant, elles sont totalement libres d'accès.

c/ Textes de police, à la disposition des maires ou des autorités locales

Il résulte de l'article R.38-9deg. du Code Pénal que <<Ceux qui auront exposé ou fait exposer sur la voie publique ou dans des lieux publics des affiches ou images contraires à la décence...>> seront punis d'une amende de 600 F à 1200 F inclusivement et pourront l'être, en outre, de l'emprisonnement pendant cinq jours ou plus.

De même, l'article R.38-9deg. du Code punit de peines identiques <<ceux qui auront envoyé, sans demande préalable du destinataire, distribué ou fait distribuer à domicile ou dans des lieux publics tous prospectus, écrits, images, photographies ou objets quelconques contraires à la décence>>.

A la différence des deux précédents, ces textes ne subordonnent pas l'engagement de poursuites, ou le retrait physique des affiches ou autres publications, à une décision prise, à l'échelon national, par une commission spéciale ou par le gouvernement. Il s'agit de textes à la disposition d'un maire, d'un commissaire de police, d'une gendarmerie à l'échelon local. Autant dire que, par l'intermédiaire de ces autorités immédiatement contactées, ces textes sont à la portée de tous les Français.

Tout citoyen peut, dans sa ville, demander à son maire, à la police ou à la gendarmerie de faire retirer les affiches ou écrits licencieux. Ces autorités peuvent dresser un procès-verbal de l'infraction si elle se poursuit et engager, ou faire engager, des poursuites contre leurs auteurs sur le fondement des articles précités. En vain soutiendra-t-on que le caractère seulement local de ces infractions, joints à la faiblesse des peines qui les sanctionnent, demeurera sans conséquences pratiques.

C'est, en vérité, le contraire. L'abandon des poursuites et des condamnations contre les éditeurs d'ouvrages

pornographiques n'a pas été décidé à l'échelon national. Cet abandon a été progressif : il s'est fait dans une ville, puis dans deux, avant que <<l'exemple>> du laxisme ne gagne, de proche en proche, la nation toute entière.

Un phénomène identique, mais à rebours, pourrait - et devrait - se produire demain : l'exemple d'un maire courageux en inspirera un autre, puis un autre. Seule la détermination des autorités locales donnera aux autorités politiques la volonté de réagir à leur tour contre des pratiques que la loi, si elle est restée inappliquée, n'a jamais cessé de punir.

[1] Michael Medved, *Hollywood versus America*, Harper Perennial, New York, 1993.

[2] Cité par Max Clos, <<Eloge de la pornographie>>, *Le Figaro*, 31 octobre 1993.

[3] Alfred Spira, Nathalie Bajos et le groupe ACSF, *Les comportements sexuels en France*, La documentation française, 1993.

[4] Parlement Européen, *Rapport de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures sur la pornographie*, 24 septembre 1993, p. 38. Ces chiffres reposent sur des estimations de la Société pour l'enregistrement et la perception des droits de diffusion cinématographique (GÜFA)

[5] *L'Événement du Jeudi*, 6 janvier 1994, p. 63.

[6] Camille Olsen, <<Les vieux habits de la pornographie>>, *Le Figaro*, le 17 octobre 1991.

[7] *Paris Match*, 21 janvier 1993.

[8] *Final report of the Attorney General's Commission on Pornography*, Rutledge Hill Press, Nashville Tennessee, 1986.

[9] *Les comportements sexuels en France*, *op. cit.*, pp. 216-17.

[10] Marceline Gabel (publié sous la direction de), *Les enfants victimes d'abus sexuels*, PUF, 1992, p. 39.

[11] New York Times, 5 mai 1989.

[12] *Ibid.*, p. 37.

[13] *Le Point*, 24 octobre 1988.

[14] Le texte original anglais fut publié dans *Focus on the Family Citizen*, mars 1989 ; la traduction en français se trouve dans le *Guide juridique et pratique (vade mecum) pour lutter avec succès contre les incitations à la débauche des pornotraficants*, Textes écrits et rassemblés par le Cercle de la Cité Vivante, 1992, pp. 94-97.

[15] New York Times, 5 mai 1989.

[16] March Bell, "The case for censorship of pornography", *The World and I*, juillet 1986, pp. 90-94.

[17] *Ibid.*

[18] *Ibid.*

[19] Parlement Européen, *op. cit.*, p. 30.

[20] *Les enfants victimes d'abus sexuels*, *op. cit.*, p. 39.

[21] Enquête réalisée par Liliane Deltaglia, citée par Claude Balier dans "psychopathologie des auteurs de délits

sexuels concernant les enfants", *Les enfants victimes d'abus sexuels*, *op. cit.*, p. 152.

[22] Cité in Désiré Duttonnerre, *La marée noire de la pornographie. Un fléau aux origines et aux conséquences mal connues*, Editions de Chiré, 1992, p. 260.

[23] Parlement Européen, *op. cit.*, p. 30

[24] Extrait de *New Look*, cité in Désiré Duttonnerre, *op. cit.*, p. 60.

[25] Denis Périer, *Le dossier noir du Minitel Rose*, Albin Michel, 1988, p. 190.

[26] *Le Nouvel Observateur*, 28 juin 1990.

[27] Chris De Stoop, *Elles sont si gentilles, Monsieur. Les trafiquants de femmes en Europe*, La Longue Vue, 1993.

[28] Professeur Henri Joyeux (dirigé par), *L'Enfer est à vos portes*, Editions O.E.I.L.

[29] Parlement Européen, *op. cit.*, p. 30.

[30] *Le Point*, 31 juillet 1989.

[31] *Le Nouvel Observateur*, 11 novembre 1993.

³² Marie-France Botte et Jean-Paul Mari, *Le Prix d'un enfant*, Laffont, 1993.

[33] Cité in Désiré Duttonnerre, *op. cit.*, p. 32.

[34] Jacques Attali, cité par Marc Dem, *Lettre à M. Quelconque sur les enfants artificiels*, Editions Dismas.

[35] Cité in Tony Anatrella, *Le Sexe oublié*, Flammarion, 1990.

[36] Judith A. Reisman et Edward W. Eichel, *Kinsey, Sex and Fraud*, Huntignton House Publishers, Louisiana, U.S.A., 1990.

[37] <<Sexual Behavior among High School students - United States, 1990>>, *Morbidity and Mortality Weekly Report*, 3 janvier 1992, Vol. 40, Ndeg.51-52, pp. 886.

[38] *Les comportements sexuels en France*, *op. cit.*.

[39] *Le Nouvel Observateur* rapporte dans son numéro du 12 août 1993 que, selon une enquête de l'institut CSA, 88 % des français se déclarent fidèles (72% pour les hommes, 86% pour les femmes). Parmi eux 8% admettent avoir été exceptionnellement infidèles (11% pour les hommes, 5% pour les femmes).

[40] Un autre sondage, réalisé en 1990 et financé par la *Direction générale de la Santé*, et cité dans *Le Point* du 12 février 1990, révélait que seulement 17% des plus de 18 ans déclarent avoir eu plus d'un partenaire dans les 12 derniers mois.

[41] Denis Perier, *op. cit.*.

[42] *Ibid.*

[43] *Ibid.*

[44] *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989* (auprès d'un échantillon de cinq mille

personnes représentatif de la population française âgée de quinze ans et plus), La Documentation française, 1990.

[45] *Roc*, 7 et 21 novembre 1991.

[46] Pascale Breugnot, *Libération*, 13 septembre 1986.

[47] *Le Point*, 23 novembre 1987.

[48] Isabelle Bourdial, <<Violence à la télévision : l'impact sur les enfants>>, *Science et vie*, février 1994.

[49] Cité in *Spectacle du Monde*, novembre 1993.

[50] *Ibid.*

[51] *Roc*, Ndeg. 1303, 19 mars 1992.

[52] *Ibid.*

[53] *Ibid.*

[54] Cité dans <<Le sexe fait-il vendre ?>>, *Challenges*, novembre 1993, p. 72.

[55] *Le Point*, 21 août 1993.

[56] Larry D. Nachman, *Freedom and Taboo : Pornography and the Politics of a Self Divided*, Robert S. Randall, Berkeley, University of California Press, 1989.

[57] Rapport SIECUS, été 1988.

[58] Congressman Wm. Dannemeyer, *Shadow in the Land. Homosexuality in America*, Ignatius Press, San Francisco, 1989, pp.161-69.

[59] Judith A. Reisman et Edward W. Eichel, *Kinsey, Sex and Fraud*, Huntington House Publishers (P.O. Box 53788 Lafayette, Louisiana, 70505 USA), p. 218.

[60] Cité in Jacqueline R. Kasun, <<Sex Education : The Hidden Agenda>>, *The World and I*, septembre 1989, p. 493.

[61] *Ibid.*, p. 491.

[62] Tony Anatrella, *Non à la société dépressive*, Flammarion, 1993, p.110.

[63] *Ibid.*

[64] Tony Anatrella, <<Quand l'éducation sexuelle inhibe la sexualité>>, in André Ruffiot (sous la direction de), *L'éducation sexuelle au temps du Sida*, pp. 67-68.

[65] *Courrier hebdomadaire de Pierre Debray*, ndeg.1022, 17 septembre 1990, cité in Désiré Duttonnerre, *op. cit.*, p. 275.

[66] Sénèque, <<De beneficiis>>, III, 12, 2.